

# Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

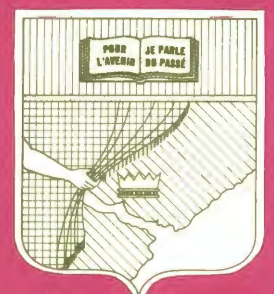
Volume 18 — Numéro 1

Janvier-février 1976



Ce numéro contient:

- ★ Manitougache
- ★ Le service postal sur la Côte-Nord
- ★ L'ancêtre des Côté
  
- ★ Mariages de la région
- ★ Un projet de canal
- ★ Mémoires d'une ancienne



JE DÉVOILE

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY**

**M. Léonidas Bélanger, président**  
**M. le Chanoine François Plourde, vice-président**  
**M. Raoul Fortin, secrétaire**  
**M. Sabin Caron, trésorier**  
**Mgr Victor Tremblay, archiviste**  
**M. Roland Bélanger, archiviste adjoint**  
**MM. l'abbé Raymond Desgagné,  
Raoul Lapointe  
Laurent Beaulieu  
Charles Cooke  
Edmond Pilote  
Marcel Lapointe, directeurs.**

**REPRESENTANTS A LA CORPORATION DU MUSEE**

**Dr Marcel Lapointe**  
**M. Roland Bélanger**

**SECTION DE GENEALOGIE**

**M. Léonidas Bélanger**

**COMITE D'HISTOIRE**

**M. Raoul Lapointe**  
**M. Sabin Caron**  
**M. Roland Bélanger**

**COMITE D'ADMINISTRATION DE SAGUENAYENSIA**

**M. Léonidas Bélanger, président**  
**M. Roland Bélanger, secrétaire-trésorier**  
**Mgr Victor Tremblay, directeur**  
**M. Sabin Caron, conseiller**

**COMITE DE REDACTION DE SAGUENAYENSIA**

**Directeur: Mgr Victor Tremblay**  
**Publicitaire: M. Armand Demers**  
**Responsable: M. Roland Bélanger**  
**Expédition: M. Raoul Fortin**

**ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE**

Lord Dufferin, gouverneur du Canada, avec son épouse, suivis de leur équipe, jouissant d'une promenade en traîneaux à bois de corde, dans les parages du Sault-Montmorency, en janvier 1873. — Extraits de *L'Opinion publique*.

*Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.*



## Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

### Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

### Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

### Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données<sup>1</sup> de la Société historique du Saguenay au [www.shistoriquesaguenay.com](http://www.shistoriquesaguenay.com) :
  - Publications en ligne
  - Archives en ligne
  - Bibliothèque en ligne
  - Images en ligne
  - Capsules historiques
  - Et autres

### Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

<sup>1</sup> Les bases de données disponibles peuvent varier.



# Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 18 — Numéro 1

Janvier-février 1976

SAGUENAYENSIA

Editorial

Directeur: Mgr Victor Tremblay  
Président: M. Léonidas Bélanger  
Secrétaire-trésorier: M. Roland Bélanger

## ANNIVERSAIRES EN 1976

**ADRESSE:**

C.P. 456  
Chicoutimi, G7H 5C8  
Téléphone: 549-2805

**Imprimeur:**

Le Progrès du Saguenay, Ltée  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Abonnement par année: \$10 00

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No 0849.  
Dépôt légal le trimestre 1974  
Bibliothèque nationale du Québec

## SOMMAIRE

|                                             | Pages     |
|---------------------------------------------|-----------|
| Editorial .....                             | 1         |
| <b>Manitougache —</b>                       |           |
| Victor Tremblay .....                       | 2         |
| <b>Le service postal sur la Côte-Nord —</b> |           |
| Georgette Tremblay Vachon .....             | 6         |
| <b>L'ancêtre des Côté .....</b>             | <b>10</b> |
| <b>Mariages de la région —</b>              |           |
| Léonidas Bélanger .....                     | 11        |
| <b>Un projet de canal —</b>                 |           |
| Le chercheur .....                          | 15        |
| <b>Mémoires d'une ancienne —</b>            |           |
| Mme Johnny Simard .....                     | 19        |

L'année 1976 est anniversaire de bien des événements, comme toutes les années d'ailleurs. Plusieurs sont assez marquants par rapport à l'histoire de la région du Saguenay pour qu'il y ait lieu de les signaler à l'attention.

D'abord le troisième centenaire de l'établissement des premiers postes de traite et de missions dans l'intérieur du territoire. Créés en même temps, celui de Métabetchouan à l'embouchure de la rivière du même nom, au Lac-Saint-Jean, commencé le 8 juin 1676, et celui de Chicoutimi le 24 juin. La construction de chapelles à ces endroits amena l'intronisation des patrons titulaires, Saint Charles Boromée à Métabetchouan et Saint François-Xavier à Chicoutimi, fait également tricentenaire. Ces événements méritent célébration.

Rappelons pour mémoire le deuxième centenaire d'un fait historique moins heureux: les déprédations de l'armée anglo-américaine aux postes de la côte nord du fleuve Saint-Laurent de Tadoussac à Sept-Iles, en 1776.

Parmi ceux d'il y a cent ans il convient de mentionner l'érection de la municipalité de Saint-Gédéon et celle du village de Bagotville, la construction de l'église Saint-Dominique de Jonquière, l'établissement des premiers colons à Saint-Félix d'Otis.

On pourrait signaler un discours qui fit sensation prononcé le 30 mars 1876 à la Chambre des Communes par le représentant du comté de Chicoutimi, Ernest Cimon. C'est un tableau remarquable des besoins de la province de Québec et spécialement de ceux du Saguenay et de la distribution des subsides du gouvernement fédéral par rapport à ces besoins.

Notre année marque le cinquantième anniversaire de plusieurs événements importants au Saguenay. Le plus digne de mention par son caractère, ses conséquences et ses suites de toutes sortes est le relèvement du niveau du lac Saint-Jean en 1926, ce qui enleva à l'agriculture des terrains considérables en étendue et en valeur et causa des dommages à plus de 900 propriétaires riverains.

Un autre très considérable est la fondation de la ville d'Arvida dont la charte est du 24 mars 1926, et la mise en activité de l'usine de réduction de l'aluminium, qui commença à produire le 19 juillet.

En mars 1926 on établissait le territoire du Saguenay en "zone réservée" pour la préservation totale des troupeaux contre la tuberculose.

Le 19 mai avait lieu la création du chapitre diocésain.

Le 6 juillet c'était, à Hébertville, le dévoilement du monument à l'abbé Nicolas-de-Tolentin Hébert et aux fondateurs de la première localité de la vallée du lac Saint-Jean.

Le 25 juillet les Pères Rédemptoristes établissaient leur première maison permanente dans la région en prenant charge de la paroisse de Saint-Emilien de Desbiens. Le 26 septembre avait lieu la bénédiction de l'église de Saint-Félix-d'Otis.

La rédaction

## Histoire du Saguenay

# Manitougache

Manitougache, surnommé la Nasse par les Français et autrement appelé Manitouchatche et Manitougatche, était un Montagnais. (1)

Champlain fait mention de lui dans le troisième livre de ses *Voyages* (2). Au printemps de 1629, “nouvelles nous vinrent de l’arrivée des Anglais par un Sauvage appelé la Nasse, qui avait sa maison proche des Pères Jésuites, lequel donnait espérance et toute sa famille de se faire instruire en notre foi, et même les Pères lui avaient donné de leur terre défrichée pour le gagner à eux; ce fut lui qui nous donna cet avis”.

On connaît Manitougache surtout par les *Relations des Jésuites*.

“Voici une chose qui m’a consolé, écrit le Père Paul Le Jeune (3). Un certain Sauvage nommé la Nasse, qui demeurait auprès de nos Pères et cultivait la terre, voyant que les Anglais le molestaient, s’était retiré dans les îles, où il avait continué de cultiver la terre. Entendant (dire) que nous étions de retour, il est venu nous voir et nous a promis qu’il reviendrait se cabaner auprès de nous, qu’il nous donnerait son petit-fils. Ce sera notre premier pensionnaire; nous lui apprendrons à lire et écrire. Ce bon homme dit que les Sauvages ne font pas bien, qu’il veut être notre frère et vivre comme nous. Madame Hébert nous dit qu’il y a longtemps qu’il souhaitait notre retour.”

C’est apparemment de l’un des siens qu’il est question dans le passage que voici. “J’avais l’autre jour un petit Sauvage d’un côté et un petit nègre ou Maure de l’autre, auxquels j’apprenais à connaître les lettres... Ce petit Sauvage est celui qu’on nous laissera bientôt tout à fait.” (4)

“Le 13 d’octobre, le Sauvage nommé Manitougache... nous vint voir avec quantité d’autres, qui nous firent dépositaires et gardiens de leurs sacs et richesses. Je demandai à l’un d’eux son nom; il baissa la tête sans rien dire. Un Français le demanda à un autre, lui disant: *Khiga ichenicasson!* Comment t’appelles-tu? Il répondit: *Namanikisteriten*, je n’en sais rien. J’ai depuis appris qu’ils ne veulent point dire leur nom devant les autres; je ne sais pourquoi. Si néanmoins vous demandez à quelqu’un comment un autre s’appelle, il vous le dira librement, mais ne dira pas son (propre) nom. Il est vrai que je l’ai fait dire à quelques enfants, lesquels me demandaient le mien et voyant que je le disais librement ils me disaient aussi le leur.” (5)

Le 8 novembre, “Manitougache surnommé la Nasse et toute sa famille, composée de deux ou trois ménages, vinrent se cabaner auprès de notre maison. Ils nous dirent que deux ou trois cabanes de Sauvages avaient été



*Les Indiens devant leur tente.*

dévorées par de grands animaux inconnus, qu’ils croyaient que c’étaient des diables et que les Montagnais, ayant peur, ne voulaient point aller à la chasse du côté du cap de Tourmente et de Tadoussac, ces monstres ayant paru de ce côté-là. On soupçonna par après que les Sauvages avaient fait courir ce bruit pour tirer de l’autre côté de la rivière” (Saint-Charles). (6)

La façon dont ils se maquillaient a été relatée dans la revue antérieurement. (7)

“Le 13 (de novembre), Manitougache, notre hôte et voisin, vint nous dire qu’on avait vu quantité d’Iroquois qui avaient paru jusque auprès de Québec. Tous les Montagnais tremblaient de peur. Celui-ci nous ayant demandé si sa femme et ses enfants ne pourraient pas bien venir coucher chez nous, nous lui répondîmes que lui et ses fils seraient les très bienvenus mais que les filles et les femmes ne couchaient point dans nos maisons, voire même qu’elles n’y entraient point en France, et qu’aussitôt que nous serions fermés, la porte ne leur serait plus ouverte. Il envoya donc tout son train, tous les jeunes gens aux cabanes voisines de Québec où l’on disait que l’on enverrait quelques arquebusiers pour les garder. Pour lui, étant invité du capitaine des Sauvages de prendre sa cabane jusqu’à ce que l’effroi fût passé, il fit réponse que s’il devait mourir il voulait mourir auprès de nous, et ainsi, ayant mis ses gens en assurance, il revient nous trouver.” (8)

Un Indien “avait épousé la fille de Manitougache. Elle, ayant reçu quelque mécontentement de lui, le quitta. Ce sont les mariages des Sauvages, qui ne se lient que pour un laps courant; il faut peu de chose pour les séparer si ce n’est qu’ils aient des enfants, car alors il ne se quittent pas si aisément.” (9)

Les démarches faites pour commencer à convertir Manitougache ont été relatées précédemment (10). Aussi comment il se montra bon architecte en construisant lui-même une maison qui étonna tout le monde (11).

Il rescape un petit Montagnais. "Le 21 décembre, le bon Dieu nous donna deux petits pensionnaires. Manitougache nous en ayant présenté un à qui il avait sauvé la vie, nous l'acceptâmes, et comme nous étions en crainte qu'il ne s'ennuyât tout seul, nous pensions à en trouver encore un autre pour lui tenir compagnie. Au même temps voilà une femme qui entre chez nous avec son petit fils âgé d'environ sept ans. Nous le regardions, nous disant l'un à l'autre: Voilà justement ce qu'il nous faut. Je prends la parole et m'adresse à sa mère, lui demandant si elle ne voudrait pas bien nous donner son enfant, que nous le nourririons le mieux qu'il nous serait possible. Hélas, dit-elle, j'étais venue ici pour prier Manitougache de vous le présenter et vous supplier de l'accepter. Dieu sait si nous fûmes contents... Le plus âgé, que nous a donné Manitougache, n'a ni père ni mère. Celui-là nous est bien assuré; nous lui avons donné le nom de *Fortuné* en attendant qu'il soit capable d'être baptisé... Etant à Tadoussac, comme il était délaissé de tout le monde, un Sauvage présenta une arquebuse à notre Pierre, lui disant: "Tue ce misérable enfant, puisqu'il n'a point de parents, il sera toute sa vie abandonné d'un chacun". Notre Sauvage entendant cela en eut compassion; il le retira et l'a nourri jusqu'à présent qu'il nous l'a donné. Nous avons appelé le plus jeune *Bienvenu*; il a de l'esprit, il est d'un naturel complaisant et flatteur." (12)

"Le troisième jour du même mois (décembre?), la femme de notre Sauvage étant malade, il vint me demander mon canif pour la saigner. Les Sauvages se tirent du sang de la tête". (13)

"Sur la fin de janvier, le fils et les gendres de notre Sauvage étant vers le cap de Tourmente, mandèrent à leur père, qui était cabané près de nous, qu'il y avait bonne chasse en ce quartier-là; il s'y en alla avec le reste de sa famille, puis revenant nous voir il nous dit que si nous l'aimions nous irions le visiter en sa cabane, qu'il nous donnerait de la chair d'élan. "Vous m'avez, disait-il, donné de vos biens quand j'avais faim, mes gens croiront que vous êtes fâchés contre moi si vous ne venez pas me voir." Il nous donna nouvelle que le Sauvage Bréhaut était mort et qu'il avait laissé deux enfants... Le Père étant arrivé dans la cabane, on ne savait quelle chère lui faire. Il n'y a point ici de compliments; on ne dit ni Bonjour ni Bonsoir. Tout leur témoignage de réjouissance ou action de grâces consiste en cette aspiration: Ho! ho! ho! ho! etc. On salut ici le monde par effets. Aussitôt chacun se met en devoir: l'un met de l'eau dans la chaudière, l'autre la met sur le feu, l'autre jette dedans de grandes pièces de chair d'élan sans la laver de peur de perdre la graisse; cela étant cuit à demi, on le retire pour en mettre d'autre. Comme on était en cet exercice, voici l'un des gendres de la Nasse qui revient de la chasse apportant deux castors; aussitôt, en témoignage de réjouissance de la venue du Père, il les met en pièces et les

jette dans la chaudière. Un autre lui fait présent d'un jeune castor fort délicat, mais avec prière qu'on se donât bien garde de donner les os aux chiens, autrement ils croient qu'ils n'en prendraient plus. Ils brûlent ces os fort soigneusement; si les chiens les mangeaient la chasse ne vaudrait plus rien... On alla à trois lieues de là chercher un orignal qu'ils avaient tué, pour en donner la chair au Père... le pressant de demeurer quelques jours avec eux... Le Père voulant partir, l'on fait trois traines qu'on charge de chair, l'une pour lui, l'autre pour notre Pierre, qui était allé là, la troisième pour un Français qui accompagnait le Père. A peine avaient-ils fait deux cents pas après leurs adieux, que le Père demeura tout court: il ne voyait goutte et n'entendait rien. La fumée de la cabane, les neiges du dehors et le défaut de nourriture (car il n'avait pratiquement pas mangé) l'affaiblirent tellement qu'il fut contraint de retourner d'où il venait... Le bon Sauvage, voyant la débilité du Père, lui demande s'il veut demeurer. "Non, dit-il, mais je ne puis traîner ce fardeau que tu m'as donné. ---Allons, répond le Sauvage, je le traînerai pour toi et je prendrai cette peau de loup marin pour t'envelopper dedans et te traîner en ta maison. Si tu es malade, prends courage, je ne t'abandonnerai point." Ils s'en revinrent à la maison le mieux qu'ils purent... Nous envoyâmes un garçon avec une bouteille de cidre et du pain pour leur donner courage." (14).

Manitougache ne cessait de manifester son désir de vivre avec les Français. "Notre Sauvage voudrait bien vivre avec nous comme frère, en un mot, il voudrait entrer en communauté de tout. "Je te donnerai, dit-il, de tout ce que j'ai et tu me donneras de tout ce que tu as". Ce serait le moyen de manger en un mois toutes les provisions d'une année, car ils ne cessent de manger tant qu'ils ont de quoi; n'en ayant plus ils en cherchent et en demandent avec importunité. Il est vrai que le bon homme voit bien que cette procédure n'est pas bonne, et quand je lui représente qu'il ne fait pas bien en prodiguant ses vivres en peu de temps, "Ce n'est pas moi, dit-il, qui fais cela, c'est ma femme". Il s'étonne quand nous lui faisons manger d'un morceau d'ours ou d'orignal six semaines après qu'il nous l'a donné, car en ce même temps on mangera deux et trois et quatre ours en sa cabane si on en prend autant." (15) "La Nasse ayant mangé toute sa chasse et n'en trouvant plus dans le bois, la faim le pressa si fort qu'il ne savait plus de quel côté se tourner." (16)

On sauve un de ses amis. "Le 7 mai, un Sauvage étant venu voir la Nasse, notre voisin, comme je vis qu'il se portait mal je l'abordai et lui parlai de Dieu, l'exhortant à avoir recours à lui. Il me répondit: "Toi, tu connais Jésus, prie-le pour moi, car ne je le connais pas; je ne connais que notre Manitou". Je lui dis de bien prononcer souvent de coeur ces paroles: "O Jésus, qui êtes bon, ayez pitié de moi". Il mourut quelques temps après. Les Montagnais le tenaient pour l'un de leurs grands sorciers ou consultants de Manitou". (17)

"Le dernier jour de mai, la Nasse notre Sauvage vint nous dire qu'un de leurs gens avait songé qu'il y aurait des Français tués." (18) La prédiction se vérifia: le 2 juin les Iroquois en tuèrent trois et peu après deux autres dans une embuscade.

Le Père Jean de Brébeuf écrit que, visitant un jeune Indien malade, celui-ci "m'envoya prier notre Sauvage nommé Manitougatche et surnommé de nos Français la Nasse que j'allasse le baptiser..." (ce que je refusai, expliquant que je ne pouvais pas baptiser un quelqu'un insuffisamment instruit). "Sur ces entrefaites, les Sauvages voulant décabaner et tirer plus avant dans les bois, Manitougatche, qui commençait à se trouver mal, vint nous prier de le recevoir et le pauvre malade aussi en notre maison. Nous prîmes résolution d'avoir soin des corps pour aider les âmes que nous voyons bien disposées pour le ciel. On met donc sur une traîne ce bon jeune homme et on nous l'amène sur la neige. Nous le recevons avec amour et l'accommodons le mieux qu'il nous est possible. Lui tout rempli d'aise et de contentement de se voir avec nous, témoigna un grand désir d'être baptisé et de mourir chrétien. Le lendemain, qui était le 26 janvier, étant tombé dans une grande syncope, nous le baptisâmes, croyant qu'il s'en allait mourir, lui donnant le nom de François en l'honneur de saint François-Xavier. Il revint à soi et ayant appris ce qui s'était passé, il se montra plein de joie d'être fait enfant de Dieu, s'entretenant toujours jusqu'à sa mort, qui fut deux jours après, en divers actes que je lui faisais exercer..."(19)

Après avoir rapporté des manifestations étonnantes qui se produisirent à la mort de ce nouveau baptisé, le Père Le Jeune poursuit (20): "Nos Pères l'enterrèrent le plus solennellement possible, nos Français s'y trouvant avec beaucoup de dévotion. Manitougatche, notre Sauvage, ayant vu tout ceci, en outre considérant que nous ne voulions rien prendre des hardes et des robes du trépassé, lesquelles il nous offrait, il resta si édifié et si étonné qu'il s'en allait par les cabanes des Sauvages qui vinrent bientôt après à Québec raconter tout ce qu'il avait vu, disant que nous avions donné toute la meilleure nourriture que nous avions à ce pauvre jeune homme, que nous en avions eu un soin comme s'il eût été notre frère, que nous nous étions incommodés pour le loger, que nous n'avions rien voulu prendre de ce qui lui appartenait, que nous l'avions enterré avec beaucoup d'honneur. Cela en toucha si bien quelques-uns, notamment de sa famille, qu'ils nous amenèrent sa fille morte en travail d'enfant pour l'enterrer à notre façon; mais le Père Brébeuf les rencontrant leur dit que, n'ayant pas été baptisée, nous ne pouvions pas la mettre dans le cimetière des enfants de Dieu. De plus, sachant qu'ils font ordinairement mourir l'enfant quand la mère le laisse si jeune, croyant qu'il ne fera que languir après son décès, le Père pria Manitougatche d'obvier à cette cruauté, ce qu'il fit volontiers, quoique quelques-uns de nos Français étaient déjà résolus à s'en charger en cas qu'on voulût lui ôter la vie."

Sa conversion. - "Le second Sauvage baptisé a été notre Manitougatche autrement la Nasse. J'en ai parlé dans mes relations précédentes. Il s'était comme habitué (établi) auprès de nous avant la prise du pays par les Anglais, commençant à défricher et cultiver la terre. Le mauvais traitement qu'il reçut de ces nouveaux hôtes l'ayant éloigné de Québec, il témoignait parfois à madame Hébert, qui resta ici avec toute sa famille, qu'il

souhaitait grandement notre retour. Et de fait, sitôt qu'il sut notre venue, il vint nous voir et se cabana tout près de notre maison, disant qu'il voulait se faire chrétien, nous assurant qu'il ne nous quitterait point si nous ne le chassions (pas). Aussi ne s'est-il pas beaucoup absenté depuis que nous sommes ici. Cette communication lui a fait concevoir quelque chose de nos mystères. Le séjour qu'a fait en notre maison Pierre-Antoine le Sauvage, son parent, lui a servi, d'autant que nous lui avons déclaré par sa bouche les principaux articles de notre créance... Ce misérable jeune homme qui a été si bien instruit en France s'étant perdu parmi les Anglais... est devenu apostat, renégat... valet d'un sorcier qui est son frère... et ce pauvre vieillard a tiré de sa bouche infectée les vérités du ciel et trouvé le ciel...

"Mais après la mort de François Sasousmat dont nous venons de parler, ce bon homme, ennuyé de n'avoir personne avec qui s'entretenir, car pas un de nous ne sait encore parfaitement sa langue, se retira avec sa femme et ses enfants. Mais la maladie dont il était déjà attaqué s'augmentant, il presse sa femme et ses enfants de le ramener avec nous, espérant même charité qu'il avait vu exercer envers son compatriote. On le reçut à bras ouverts, ce qu'ayant perçu il s'écria: "Je mourrai maintenant content maintenant que je suis avec vous". Or, comme ses erreurs avaient vieilli avec lui, nos Pères reconnurent qu'il pensait autant et plus à la santé de son corps qu'au salut de son âme, témoignant un grand désir de vivre, remettant son baptême jusqu'à mon retour. Néanmoins, comme il allait s'affaiblissant, ils souhaitèrent de le voir un peu plus affectionné à notre créance, ce qui les incita d'offrir à Dieu une neuvaine en l'honneur du glorieux époux de la sainte Vierge pour le bien de son âme. Le commencement de cette dévotion fut le commencement de ses volontés plus ardentes. Il se montra fort désireux d'être instruit. Commencant à mépriser ses superstitions, il ne voulut plus dormir qu'il n'eût au préalable prié Dieu, ce qu'il faisait encore devant et après sa réfection, si bien qu'il différa une fois plus d'une demi-heure à manger ce qu'on lui avait présenté parce qu'on ne lui avait pas fait faire la bénédiction, demandant au Père Brébeuf qu'il lui fit dire douze ou treize fois de suite pour la graver en sa mémoire.

"C'était un contentement plein d'édification de voir un vieillard de plus de soixante ans apprendre d'un petit Français que nous avions ici à faire le signe de la croix et autres prières qu'il lui demandait. Le Père Brébeuf, voyant que ses forces diminuaient et que ailleurs il était assez instruit, lui dit que sa mort approchait et que s'il voulait mourir chrétien et aller au ciel il fallait être baptisé. A ces paroles, il se montra si joyeux qu'il se traîna lui-même comme il put en notre chapelle, ne pouvant attendre que les Pères, qui préparaient ce qu'il fallait pour conférer ce sacrement, le vinrent quérir. Un de nos Français, son parrain, lui donna le nom de *Joseph*. Devant et pendant son baptême, qui fut le troisième jour d'avril, le Père, l'interrogeant sommairement sur tous les articles du symbole et sur les commandements de Dieu, il répondit nettement et courageusement qu'il croyait les

uns et s'efforceraient de garder les autres si Dieu lui rendait la santé, montrant de grands regrets de l'avoir offensé. Sa femme et l'une de ses filles étaient présentes; celle-là ne pouvait tenir ses larmes et l'autre se montrait tout étonnée, admirant la beauté des saintes cérémonies de l'Eglise." (21)

Sa mort - "Je revins de mon hivernement avec les Sauvages six jours après son baptême. Je le trouvai bien malade mais bien content d'être chrétien. Je l'embrassai comme mon frère, bien réjoui de le voir enfant de Dieu. Nous continuâmes de l'instruire et de lui faire exercer des actes de vertus, notamment les théologiques, pendant l'espace de douze jours qu'il survécut après son baptême.

"Les Sauvages, désirant le penser à leur mode avec leurs chants, leurs tintamarres et avec leurs autres superstitions, tâchèrent plusieurs fois de nous l'enlever, jusque-là qu'ils amenèrent une traîne pour le transporter et l'un de leurs sorciers ou jongleurs vint le voir exprès pour le débaucher de notre créance. Mais le bon néophyte tint ferme, répondant qu'on ne lui parlât plus de s'en aller et qu'il ne nous quitterait point à moins que nous ne l'envoyassions. Ce n'est pas une petite marque de l'efficacité de la grâce du saint baptême de voir un homme nourri depuis soixante ans et plus dans la barbarie, habitué aux façons de faire des Sauvages, imbu de leurs erreurs et de leurs rêveries, résister à sa propre femme, à ses enfants et à ses gendres, et à ses amis et compatriotes, à ses Manitousioux, sorciers ou jongleurs, non une fois mais plusieurs fois, pour se jeter entre les bras de quelques étrangers, protestant qu'il veut embrasser leur créance, mourir en leur foi et dans leur maison. Cela fait voir que la grâce peut donner du poids à l'âme d'un Sauvage naturellement inconstant.

"Enfin, après avoir instruit notre bon Joseph du sacrement de l'extrême-onction, nous le lui conférâmes, et justement le Samedi Saint son âme partit de son corps pour s'en aller célébrer la fête de Pâques au ciel. L'un de ses gendres, l'ayant vu fort bas, était demeuré auprès de lui pour voir comment nous l'ensevelirions après sa mort, désirant qu'on lui donnât une catalogne et son pétunoir pour s'en servir en l'autre monde; mais comme il allait porter la nouvelle de cette mort à la femme du défunt, nous l'ensevelîmes à la façon de l'Eglise catholique, honorant ses obsèques le mieux qu'il nous fut possible. Monsieur de Champlain, pour témoigner l'amour et l'honneur que nous portons à ceux qui meurent chrétiens, fit quitter le travail à ses gens et nous les envoya pour assister à l'office. Nous gardâmes le plus exactement qu'il nous fut possible les cérémonies de l'Eglise, ce qui agréa infiniment aux parents du nouveau chrétien. Une chose néanmoins leur déplut: quand on vint à mettre le corps dans la fosse ils s'aperçurent qu'il y avait un peu d'eau au fond, à raison que les neiges se fondaient pour lors et dégouttaient là-dedans; cela leur frappa l'imagination et, comme ils sont superstitieux, les attrista un peu. Cette erreur sera facile à combattre quand on saura bien leur langue." (22)

Au sujet de la septième baptisée le Père Le Jeune rapporte une bonne action de notre Manitougache. "Quand je commençai à lui parler (à la femme) de la sainte Trinité, disant que le Père et le Fils et le saint Esprit n'étaient qu'un Dieu qui a tout fait, "Je le sais bien, me fit-elle, je le crois ainsi". Je fus tout étonné de cette répartie, mais elle me dit que notre bon Sauvage Joseph qui rapportait parfois ce que nous lui disions. Cela me consola fort, car en peu de temps elle fut suffisamment instruite pour être baptisée." (23)

Ce brave Montagnais mérite bien de figurer dans notre histoire.

Victor Tremblay

- 
- (1) *Relations des Jésuites*, édition Thwaites, tome 73, page 125.
  - (2) *Oeuvres*, édition Laverdière, 1870, tome III, chapitre III, page 1220.
  - (3) *Relations. Voyage de 1632*, tome 5, page 56.
  - (4) *Ibidem*, page 62.
  - (5) *Ibidem*, page 92.
  - (6) *Ibidem*, page 102.
  - (7) *Saguenayensia*, novembre-décembre 1972, page 169.
  - (8) *Relations*, tome 5, page 106.
  - (9) *Ibidem*, page 110.
  - (10) Voir *Saguenayensia*, nov.-déc. 1972, page 170.
  - (11) *Ibidem*, page 170.
  - (12) *Relations*, tome 5, page 136.
  - (13) *Ibidem*, page 142.
  - (14) *Ibidem*, pages 162-168.
  - (15) *Ibidem*, page 170.
  - (16) *Ibidem*, page 174.
  - (17) *Ibidem*, page 186.
  - (18) *Ibidem*, page 212.
  - (19) *Relation de 1633-1634*, tome 6, page 110.
  - (20) *Ibidem*, page 116.
  - (21) *Ibidem*, pages 116-122.
  - (22) *Ibidem*, pages 122-126.
  - (23) *Ibidem*, page 136.

Gagnon, Gagnon et Gagnon

NOTAIRES

267, RACINE EST

CHICOUTIMI



## Le service postal sur la Côte-Nord

Le courrier au Canada est un des services les plus perfectionnés qui existent dans le monde entier. Son histoire est très intéressante. Depuis la Confédération jusqu'à nos jours, on assiste à son évolution, à son progrès continu, dont le plus important est sûrement l'innovation apportée avec le service postal aérien...

Et dans l'histoire de l'aviation commerciale l'historiographe pourra s'écrier: "Enfin vinrent les frères Vachon": Roméo, Irénée, Donat et Fernando. Tous quatre devinrent aviateurs et mécaniciens. On les a appelés les "Quatre chevaliers de l'air"...

Des choses très belles ont été écrites sur ces aviateurs des premiers jours, ces hommes toujours en mouvement, heureux dans une vie dangereuse. Ce travail, ils le poursuivaient envers et contre tous, parce que c'était, en outre, un travail d'humanité et non un travail de guerre...

Les premiers projets de Roméo Vachon devaient prendre forme vers 1919 et se réaliser dans ces futurs centres miniers et industriels géants de la Côte-Nord du Saint-Laurent, dans la province de Québec, et c'est bien avant la commission des Transports, en 1936, que Roméo commença la livraison régulière du courrier postal aux familles isolées de la Côte-Nord.

La Côte-Nord du Saint-Laurent se prolonge de l'embouchure du fjord Saguenay jusqu'au détroit de Belle-Isle, distance de 700 milles. Sur divers points vivaient des résidents établis en petits groupes ou en villages, dont les plus nombreux et les plus peuplés étaient dans la partie sud-ouest, de Tadoussac à Sept-Iles.

L'hiver y est long et pendant des mois la neige recouvre le sol, bloquant les rivières et les lacs, n'épargnant même pas le fleuve Saint-Laurent. Certains villages, certaines îles de la côte demeuraient complètement coupés du reste du monde pendant tout le long et rigoureux hiver.

Le seul moyen de transport était le traîneau attelé de chiens ou le coureur chaussé de raquettes. C'est de cette manière que se distribuait, plus ou moins régulièrement, un mince courrier. Quelquefois même les pauvres habitants de la côte éloignée recevaient leur courrier une fois alors que les brise-glace parvenaient à se rendre. Il était tout aussi difficile de recevoir les médicaments essentiels. Il fallait au "facteur" une endurance et un courage exceptionnels pour exercer ce métier.

On avait prédit bien souvent que le service des malles sur la côte était une utopie et les plus pessimistes parlaient même de désastre.



*Roméo Vachon en 1924.*

La première expérience ne se fit pas sans heurts cependant; les tempêtes et les brouillards fréquents, aucun endroit pour atterrir, seulement la mer et la côte aride n'avaient pas été prévus par le pilote peu habitué à voler au Canada l'hiver.

Une violente bourrasque soufflait sur la côte; la descente était dangereuse. C'était à n'en pas douter une lutte terrible entre les éléments en fureur. Accompagné du Dr Cuisinier, directeur des opérations, ils arrivèrent à Sept-Iles dans un avion Fairchild 71, alors qu'une violente bourrasque soufflait sur la côte. La descente était dangereuse. C'était, à n'en pas douter, non seulement une descente dangereuse mais une lutte terrible contre les éléments en furie. Il fallait pourtant descendre, le premier courrier attendait. Mais devant ce danger imminent, le pilote Sutton refusa d'obtempérer à l'ordre du Dr Cuisinier. Une lutte s'engagea entre les deux hommes, dont le moindre faux mouvement allait être la cause d'une chute, ne peut se raconter... Deux volontés s'opposaient avec force et les deux hommes comprennent que ni l'un ni l'autre ne céderait. C'est alors que le directeur prit la seule attitude ferme et menaça son compagnon devenu adversaire. Le pilote descendit alors vers la glace du



*En service postal sur la Côte-Nord.*

fleuve qui s'enfonça. La tempête qui sévissant alors l'avait malheureusement poussé vers le fleuve et c'est dans l'eau que l'avion vient s'abattre. Les deux aviateurs constatèrent rapidement que leur avion allait à la dérive et coulait lentement. Emprisonnés dans la carlingue, les deux hommes entrevoyaient la mort. Une fois encore, le Dr Cuisinier employa la menace pour maintenir en place le pilote effrayé.

De la rive du fleuve, des pêcheurs aperçurent l'hydravion à la dérive et s'empressèrent de lui porter secours. Inutile de dire qu'à l'arrivée de l'appareil à Sainte-Agnès, où avait lieu l'administration, les journaux de l'époque racontèrent que le pilote Sutton laissa là le Dr Cuisinier et qu'on ne le revit jamais.

On fit appel à Roméo Vachon, alors à l'emploi de l'Ontario Provincial Air Services, surveillant les forêts contre le feu à Fort Francis, Sioux Lookout et environs allant jusqu'à Winnipeg. La saison du vol étant finie, les aviateurs devaient revenir à la base au Sault-Sainte-Marie pour réparer les avions pendant l'hiver.

“A peine étions-nous arrivés, dit Roméo, qu'un téléphone de Duke Schiller me demande pour aller ouvrir le transport du courrier sur la Côte-Nord, parce que je connaissait bien la côte et que j'y avais travaillé un été pour un ingénieur du nom de Bélanger, alors que j'étais assistant-pilote avec Clayton, devenu dentiste par la suite”.

Et Roméo plia bagages, laissant là sa femme et ses enfants, qui devaient le rejoindre plus tard si tout allait bien. Lui qui rêvait de services aériens, de transport de poste, de liaisons régulières entre les villes, villages et postes isolés de notre vaste pays, il allait entrer dans la réalité.

A lui échet donc, fin 1927, la tâche d'organiser la distribution du courrier. La compagnie possédait déjà un

Fairchild 71 qui n'était pas suffisant pour transporter le courrier. Le 20 décembre, au retour de cette mission, où il était allé à New York prendre possession d'un autre Fairchild, il survola Québec et largua un sac de courrier. Il alla ensuite se poser à La Malbaie.

Prenant soin d'examiner tous les détails, le moteur et la carlingue du monoplane Fairchild, et après avoir vérifié l'installation des skis, Roméo calcula avec soin la distance et les risques; il tenta l'aventure et offrit aux habitants de Sept-Iles leur plus beau cadeau de Noël.



*Roméo Vachon avec l'ingénieur Bélanger sur la Côte-Nord.*



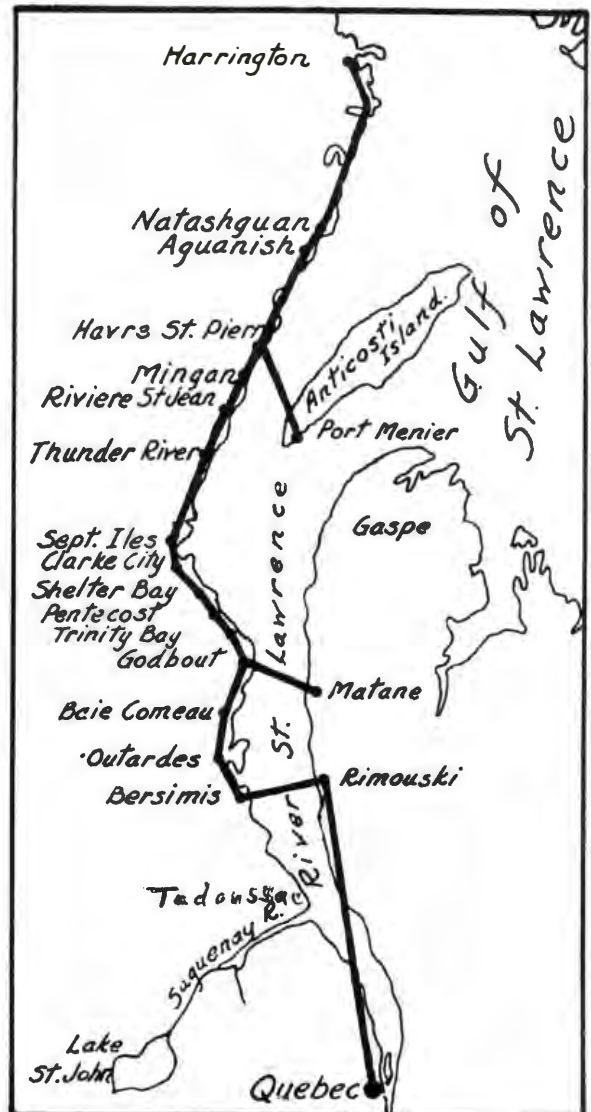
Roméo Vachon avec son avion Stearman.

Ce jour-là et tout l'hiver, sans oubli, avec une régularité d'horloge, Roméo continua ce service. Vingt-huit petits villages à desservir, un trajet aller et retour d'environ 700 milles effectué à une altitude variant de 300 à 900 pieds selon les caprices de la température.

C'est de ce petit village de Sainte-Agnès près de La Malbaie qu'il allait inscrire une grande date de l'histoire du Canada. La veille de Noël 1927, le pilote embarqua 753 livres de courrier. Il prit la route de Sept-Iles. Afin de ne pas perdre de temps en atterrissant et décollant à chaque fois, le pilote parachutait un sac postal à l'endroit où flottait un drapeau. Il ne faut pas une grande dose d'imagination pour comprendre ce que fut cet événement. Le sac contenait de puériles cartes de Noël et de Nouvel An, des lettres de parents apportant de bonnes ou de mauvaises nouvelles, toutes attendues, peut-être inconsciemment, avec une vive impatience. Il y avait, plus prosaïquement sans doute, quelques factures et quelques rappels de paiements à effectuer d'urgence.

Le pilote volait à vue; il ne disposait ni de radio, ni de tous ces instruments perfectionnés qui, de nos jours, facilitent considérablement la navigation aérienne. Seul, en plein ciel dans son habitacle mal chauffé, botté de feutre et bardé de fourrure, il devait surveiller attentivement la côte et prêter l'oreille aux toussottements du moteur. Personne en fait ne connaissait la véritable endu-

rance de ces petits avions sur de longs parcours et dans des conditions climatiques rigoureuses. Évitant les coups de vents, les nuages et surtout les écharpes de brume qui traînaient au long de la côte, l'avion descendait le plus bas possible, dès que son pilote apercevait un hameau.



Le trajet du service postal sur la Côte-Nord.

Par une ouverture pratiquée dans la carlingue, Roméo Vachon basculait le sac postal à l'endroit marqué par un drapeau. A Sept-Iles, il posa son avion dans un endroit abrité de la baie où une épaisse couche de neige faisait une piste de choix; il remit le courrier au maître de poste, reprit quelques sacs et après avoir fait le plein d'essence, il s'envola de nouveau pour rentrer à la base de Sainte-Agnès où il se posa le soir du 24 décembre.

Cet audacieux coup d'aile eut l'effet d'un stimulant. Il donna à la compagnie Transcontinentale et au ministère des Postes ce qu'il fallait de confiance, et très vite la compagnie mit en service un second Fairchild, piloté par Duke Schiller, ancien pilote de l'Ontario Provincial Air Services et compagnon des premiers jours de Roméo.

Malgré le froid, malgré les tempêtes de neige, Roméo Vachon et Schiller assurèrent chaque semaine leur tournée de la Côte-Nord, sans le moindre accident.

On conçoit facilement la joie des pauvres gens de la côte quand apparut le premier hydravion distributeur de la "malle de Sa Majesté" et quel magnifique héros fut pour eux le pilote de cet appareil. Ce héros fut, le premier Roméo Vachon, puis Duke Schiller. Et, nous le répétons, pendant plus de onze années, dans le cockpit des avions de Canadian Airways, les mains crispées sur le manche à balai" de l'avion, toujours Roméo Vachon, flanqué de son mécanicien Jos Fecteau ou Roméo Bélanger ou encore Georges Ouellet, a parcouru ce vaste et rude circuit.

Il importe de mentionner qu'à ce service Roméo Vachon ajouta le secours aux malades. Beau temps mauvais temps, sur appel par télégraphe, il sautait dans son appareil et volait au point de la côte où le malade se trouvait puis le transportait à un hôpital de grand centre.

Georgette Tremblay-Vachon.



Transportant un malade de la côte.



Roméo Vachon et son épouse avec Mgr J.-Edmond Duchesne à Chicoutimi.

**R PHARMACIE HAMEL ENR.**

477 EST, RUE RACINE — 549-1410 — CHICOUTIMI

Ouverture 9h. a.m. à 9 h. p.m.  
Dimanche 9 h. 30 a.m. à 12 h. 15 p.m.  
Maurice Lagacé, Justin Maltais,  
Fernand R. Martel, Pharmaciens.  
Livraison gratuite

**Pharmacie Chicoutimi R**

28 EST, RUE RACINE — 549-0950 — CHICOUTIMI

Ouverture 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Samedi, 6 h. p.m.

Dimanche 1 h. à 4 h. p.m.  
Justin Maltais, Raymond Drolet,  
Luc Maltais, Suzanne V. Simard,  
Laurent Brassard, pharmaciens.  
Livraison gratuite.

## L'ancêtre des Côté

Les Côté sont passablement nombreux au Canada. L'adressaire du téléphone permet d'en compter environ 10,000 à Montréal, presque 8,000 à Québec et plus de 10,000 dans la région du Saguenay; ont les trouve nombreux sur la Côte Sud du Saint-Laurent. Nous sommes heureux de répondre au désir exprimé par plusieurs d'entre eux en publiant les quelques détails que nous avons pu recueillir sur leur premier ancêtre, souche du plus grand nombre de Canadiens de ce nom. (1)

Il s'appelait Jean et était originaire du comté du Perche. Il signait "J. Costé" et on lui applique parfois le surnom de "Lefrisé". Il dut arriver au cours de l'année 1634, car il a un fils baptisé en octobre 1635.

Ce premier enfant était sans doute issu de celle qu'il épousa à Québec le 17 novembre 1635, Anne Martin, fille d'Abraham Martin qualifié "patriarche de la Nouvelle-France".

Voici la liste de ses enfants:

Louis, baptisé le 25 octobre 1635. - Marié à Elizabeth Langlois le 6 novembre 1662;

Simone, baptisée le 9 décembre 1637. - Mariée à Pierre Soumande le 16 novembre 1649;

Martin, baptisé le 12 juillet 1639. - Marié à Suzanne Pagé le 25 juillet 1667;

Mathieu, baptisé le 16 juillet 1642. - Marié à Elizabeth Gravelle en 1669;

Jean, baptisé le 25 février 1644. - Marié 1° à Anne Couture le 11 novembre 1669 et 2° à Geneviève Verdon le 25 février 1886;

Noël, baptisé le 4 mai 1646. - Marié à Héléve Graton;

Marie, baptisée le 12 janvier et inhumée le 16 novembre 1648;

Louise, baptisée le 18 avril 1650. - Mariée à Jean Grignon le 4 décembre 1663.

Ces familles multiplièrent vite. Louis mourut jeune, ne laissant qu'un fils, mais celui-ci eut 6 enfants dont 5 garçons. Martin en eut 9, Mathieu 8. Jean, de ses deux épouses, eut 18 enfants dont 10 ont fait souche et 3 se sont mariés deux fois, et l'un fut père de Joseph qui en eut 19 dont 8 fils, un autre, Charles, en eut 7 dont 6 fils, Thomas en eut 13. Noël eut 8 enfants dont 3 fils, l'un père de 10 enfants, un autre père de 14 enfants. On compte donc 44 chefs de famille du nom de Côté dès la deuxième génération.

Jean Côté demeurait à la Haute-Ville près de la basilique actuelle. Son lopin de terre était au côté nord-ouest de la rue du Trésor. Il y vécut sans tapage. Il est très rarement fait mention de lui.

On voit que le 21 juillet 1641 lui et Noël Langlois signaient devant le notaire Martial Piraupe un marché avec la compagnie de la Nouvelle-France à propos de foin.

Le 5 février 1545 Robert Giffard, seigneur de Beauport lui concédait un terrain.

Un acte passé devant le notaire Rolland Godet nous apprend une vente faite par Jean Côté à un nommé Antoine Leboesme dit Lalime, le 11 août 1652, mais nous ne connaissons pas ce qui fut vendu. C'est sûr qu'il ne s'agit pas de sa terre car sa veuve y demeurait encore en 1666 avec ses fils Martin, Mathieu et Noël et avec un serviteur à gage appelé Michel Acoup.

Il posséda aussi un lopin de terre sur la Côte de Beaupré, voisin de la seigneurie de la Cloutièrerie; il en est fait mention dans l'acte de vente de cette seigneurie le 20 décembre 1670, comme appartenant à "la veuve Jean Côté".

On voit qu'à la grande procession, le jour de la fête du T. S. Sacrement le 11 juin 1648, un jeune Côté, qui ne peut être qu'un fils de Jean, avec un jeune Joliet, en surplus, marchaient "aux côtés de la croix avec couronne de fleurs sur la tête".

Jean Côté décédé en 1661. Il fut inhumé dans la crypte de l'église Notre-Dame de Québec.

Au moins deux de ses fils s'établirent à l'île d'Orléans. En 1711 son petit-fils Jean-Baptiste (fils de Jean et d'Anne Couture) céda deux terre qu'il y possédait en échange de la seigneurie de l'île Verte dont il devint le premier seigneur résident.

Le brave homme que fut Jean Côté serait surpris et sans doute fier de ses quelque 50,000 descendants.

(1) Un autre Côté du nom de Claude est arrivé au Canada un siècle plus tard et n'a eu que deux fils qui ont fait souche.

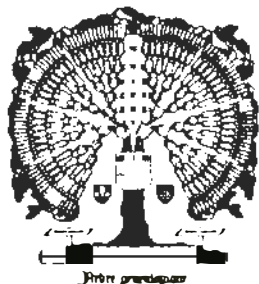
Hommages de :

**Ben  
Blackburn**

Entrepreneur général

1309 Chemin St-Paul

Chicoutimi



## *Les mariages de la région*

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

### INTERPRETATION DES SIGLES :

B. — **Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac**, par Frère Eloi-Gérard.

Ch. — **Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay**, par Frère Eloi-Gérard.

Charl. — **Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg**, par l'abbé D. Gosselin.

R.O. — **Généalogies des Familles de la Rivière-Ouelle**, par Michaud.

I.O. — **Généalogies des Familles de l'île d'Orléans**, par l'abbé Michel Forgues.

Beaupré. — **Généalogies des Familles de la Côte Beaupré**, par l'abbé Charles Beaumont.

R. — **Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski**, par Mgr C.-A. Charbonneau.

SAINT-FRANCOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI (LA CATHEDRALE)

1892 (Suite)

1549.- 11 mai. — GAUTHIER, Jean-Baptiste, fils mineur de François Gauthier (Ch. Gonth. 77) et de Béatrice Girard (Ch. 44); marié à Marie-Louise PILOTE, fille mineure d'Alfred Pilote et d'Eliza Tremblay (Chicoutimi, 18-2-1868).

1550.- 23 mai. — LAPOINTE, Elzéar, veuf d'Emma Lavoie (Chicoutimi, 7-8-1882); marié à Céline GAGNON, fille majeure de François Gagnon et de feu Obéline Dionne (Rivière-Ouelle, 24-7-1849).

1551.- 27 juin. — LALANCETTE, Jean-Baptiste, fils majeur de feu Venant Lalancette et de Pétronille Girard (Chicoutimi, 15-2-1858); marié à Rosalia MARTEL, fille majeure de Philéas Martel et de Lucrèce Simard (Chicoutimi, 2-2-1864).

1552.- 28 juin. — ALAIN, Ludger, avocat, fils majeur de feu Jean-Baptiste Alain et de feu Eléonore Arteau de Québec (N.-D. de Québec, 25-11-1845); marié à Marie-Maude CHAPERON, fille majeure d'Henri Chaperon (Ch. 6) et d'Alexina Gagné (Ch. 334) de La Malbaie.

1553.- 11 juillet. — HARVEY, Joseph, fils mineur de Camille Harvey et de feu Marie Desgagné de Saint-Alexis (Grande-Baie, 16-2-1877); marié à Adèle GAGNE, fille majeure d'Alphonse Gagné et de feu Lina Bergeron (Grande-Baie, 3-10-1854).

1554.- 11 juillet. — LAROUCHE, Ulysse, fils majeur de Jean Larouche (Ch. 102) et de Philomène Lapointe (Ch. 19); marié à Odile GAGNE, fille mineure de Samuel Gagné et d'Estelle Gaudreault (Bagotville, 31-5-1869).

1555.- 19 juillet. — GAUDREAU, Pierre, fils majeur de feu Joseph Gaudreault et de Louise Tremblay; marié à Marie-Anne BARRETTE, fille majeure de Joseph Barrette et de Philomène Tremblay (Chicoutimi, 1-5-1866).

1556.- 1 août. — FORTIN, Elie, fils majeur de Mars Fortin (Ch. 127) et d'Antoinette Côté (Ch. 21) de Saint-Dominique; marié à Mathilde POITRAS, fille mineure de feu Ambroise Poitras et de Mathilde Tremblay (Chicoutimi, 4-11-1850).

1557.- 1 août. — LAPOINTE, Flavien, fils majeur de Georges Lapointe et de Marie Singelais (Laterrière, 7-1-1862); marié à Lydia MARTEL, fille mineure de Georges Martel et de Vitaline Coulombe (Bagotville, 12-7-1870).

1558.- 1 août. — FORTIN, Charles, fils majeur d'Antoine Fortin (Ch. 70) et de Calixte Bélanger (Ch. 12); marié à Henriette Simard, fille majeure de feu Mars Simard et d'Angèle Fortin. Dispense du 3<sup>ième</sup> au 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1559.- 2 août. — LAROUCHE, Edouard, fils majeur d'Hypolithe Larouche (Ch. 73) et de feu Marie-Luce Pilote (Ch. 11) de Baie-Saint-Paul; marié à Marie-Blanche BERGERON, fille mineure de Joseph Bergeron (Ch. 79) et d'Anne Tremblay (Ch. 353).

1560. — 8 août. — HARVEY, Adélar, fils majeur de François Harvey (Ch. 110) et de Philomène Soucy de Jonquière; marié à Léonide GAUDREAU, fille majeure d'Abel Gaudreault et de Georgiana St-Jean (Chicoutimi, 24-4-1860). (Contrat de mariage devant le notaire E. Hudson, 20-1-1866 à La Malbaie).

1561. — 17 août. — TREMBLAY, Joseph, fils majeur d'Alexis Tremblay et de Marie Tremblay de Sainte-Anne (Chicoutimi, 12-9-1854); marié à Marie-Louise DESBIENS, fille mineure de Joseph Desbiens et de Virginie Fortin (Chicoutimi, 14-10-1861).

1562. — 6 septembre. — GAGNON, Georges, fils majeur de feu Théophile Gagnon (Ch. 188) et d'Emélie Couturier (Ch. 6); marié à Léda BOUCHARD, fille mineure d'Abel Bouchard et d'Angèle Fortin (Chicoutimi, 7-11-1854).

1563. — 19 septembre. — LEMIEUX, François-Xavier, veuf de Caroline Claveau (Chicoutimi, 18-7-1871); marié à Luce TREMBLAY, fille majeure de Joseph Tremblay et de Marie Tremblay de Saint-Alphonse.

1564. — 3 octobre. — GAUTHIER, Joseph, fils majeur d'Omer Gauthier et de Joséphine Barbeau de Saint-Alexis (Grande-Baie, 25-1-1853); marié à Alma PILOTE, fille mineure d'Auguste Pilote (Ch. 60) et de Clémentine Tremblay (Ch. 742).

1565. — 25 octobre. — ST-HILAIRE, Méridée, fils majeur de feu Joseph St-Hilaire et de feu Emélie Gagné de Saint-Alphonse; marié à Marie-Anne DUFOUR, fille majeure de Joseph Dufour (Ch. 109) et de feu Victoire Tremblay (Ch. 305).

1566. — 14 novembre. — GAGNON, Alphonse, veuf de Pétronille Belley; marié à Delphine BOUCHARD, fille majeure de feu Eucher Bouchard et d'Alexandrine Blackburn (Chicoutimi, 21-4-1857).

1567. — 12 décembre. — LECLERC, Ernest, fils majeur de Pierre Leclerc et de feu Adéline Martin; marié à Vitaline TREMBLAY, veuve d'Honoré Guénard de Saint-Alphonse (Bagotville, 7-1-1886).

### 1893

1568. — 9 janvier. — TREMBLAY, Georges, fils majeur d'Augustin Tremblay (Ch. 411) et de feu Phébée Bouchard (Ch. 147); marié à Antonia GAGNON, fille mineure d'Alexandre Gagnon et de Léa Tremblay. Dispense du 2<sup>ième</sup> au 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité (Bagotville, 3-11-1874).

1569. — 9 janvier. — BOUDREAU, Abel, veuf de Virginie Boily (Chicoutimi, 14-7-1890); marié à Marie-Anne BOILY, fille mineure de François Boily et d'Elmire Bouchard (Bagotville, 4-5-1875). Dispense du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ième</sup> degré d'affinité et du 3<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1570. — 9 janvier. — TREMBLAY, Pierre, fils majeur de Stanislas Tremblay et de Modeste Tremblay de Saint-Alphonse; marié à Malvina BLACKBURN, fille mineure de Job Blackburn et d'Angèle Tremblay (Chicoutimi, 3-9-1849).

1571. — 10 janvier. — SIMARD, Augustin, fils majeur d'Hermel Simard et d'Anne Simard de Notre-Dame-d'Hébertville (Grande-Baie, 16-1-1855); marié à Marie ST-HILAIRE, fille majeure de feu Joseph St-Hilaire et de feu Emélie Gagné de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 27-1-1851).

1572. — 17 janvier. — FORTIN, Jean, fils majeur de feu Denis Fortin et d'Esther Savard (Chicoutimi, 1-3-1859); marié à Hélène GAGNON, fille majeure de Vital Gagnon et de feu Adélaïde Girard.

1573. — 30 janvier. — TREMBLAY, Ilas, fils majeur d'Alphée Tremblay et de Marie Desgagné de Laterrière (Laterrière, 21-2-1865); marié à Marie GIRARD, fille mineure d'Eusèbe Girard et de Délima Pilote (Chicoutimi, 31-1-1859).

1574. — 31 janvier. — FORTIN, Antoine (Ch. 70), veuf de Calixte Bélanger (Ch. 12); marié à Azéline DUBE, veuve de Robert Tremblay (Bagotville, 28-9-1885).

1575. — 7 février. — BOUTET, Georges, fils majeur d'Eusèbe Boutet (Ch. 15) et de Délima Tremblay (Ch. 437); marié à Claudia CLAVEAU, fille mineure de Cléophe Claveau et de feu Anne Morin. Dispense du 4<sup>ième</sup> au 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité (Chicoutimi, 12-1-1858).

1576. — PAGEAU, Odilon, fils majeur de Pierre Pageau (Ch. 49) et d'Adélaïde Chavane (Ch. 2) de Saint-Charles; marié à Exina DESBIENS, fille mineure d'Alexandre Desbiens et de feu Emilienne Villeneuve (Chicoutimi, 9-10-1855).

1577. — 13 février. — BOULIANNE, Joseph, fils majeur de Téléphore Boulianne et de Joséphine Potvin; marié à Délima GAUTHIER, fille majeure de François Gauthier et d'Hortense Pilote (Chicoutimi, 8-1-1856).

1578. — 11 avril. — LAPOINTE, Joseph-Hermias, veuf de Marie Tremblay (Laterrière, 28-7-1884); marié à Marie-Délina VEZINA, veuve de Louis Rousseau.

1579. — 24 avril. — VERREAU, Joseph, veuf d'Angélique Morin (Chicoutimi, 23-4-1860); marié à Marie FORTIN, fille majeure d'Antoine Fortin (Ch. 70) et de feu Calixte Bélanger (Ch. 12).

1580. — 8 mai. — REES, Thomas, fils majeur de Henry Rees et de Mary Wilson d'Angleterre; marié à Sophie FORTIN, fille majeure de Jean Fortin et de Délima Sirois (Chicoutimi, 30-6-1863).

1581. — 23 mai. — TREMBLAY, Alfred, veuf d'Adèle Piché (Sainte-Anne de Chicoutimi, 22-9-1879); marié à Louise L'HEUREUX, fille majeure de Remi L'Heureux et de feu Marie Gaudreault (Sainte-Anne de Chicoutimi, 9-4-1861).

1582. — 6 mai. — LACHANCE, Joseph-Olivier, fils majeur de feu Olivier Lachance et de feu Eléonore Proulx (Chicoutimi, 25-4-1870); marié à Marie-Adèle TALBOT, fille mineure de Pierre Talbot et de Joséphine Godin.

1583. — 19 juin. — ROSS, Adélard, fils majeur d'André Ross et de Zoé Lavoie (Grande-Baie, 25-7-1848); marié à Eliza BOUCHARD, fille mineure de feu Alfred Bouchard et de feu Marie Girard (Chicoutimi, 29-7-1873).

1584. — 20 juin. — OUELLET, Osias, fils mineur de Jérémie Ouellet et d'Adèle Morneau; marié à Adèle GILBERT, fille mineure de Louis-de-Gonzague Gilbert et de Marie Tremblay (Chicoutimi, 16-2-1863).

1585. — 3 juillet. — FORTIN, Charles, fils majeur de Moïse Fortin et de feu Marie-Louise McNicoll de Saint-Irénée; marié à Marie-Anne TREMBLAY, fille mineure de Wilfrid Tremblay et de Marie Tremblay (Chicoutimi, 13-5-1872).

1586. — 3 juillet. — SIMARD, Treflé, veuf d'Emma Tremblay de Jonquière; marié à Virginie Tremblay, veuve de Théophile Gobeil (Chicoutimi, 25-2-1884).

1587. — 3 juillet. — FORTIN, Charles, fils majeur de Côme Fortin (Ch. 115) et de Mathilde Dufour (Ch. 61); marié à Delphine LAPOINTE, fille mineure d'Onésime Lapointe et de Virginie Roussel (Chicoutimi, 20-8-1867).

1588. — 4 juillet. — LAVOIE, Ernest, fils majeur de Joseph Lavoie et de feu Pauline Paquet de Sainte-Anne de la Pointe-aux-Pères (Sainte-Luce, Rimouski, 18-2-1868); marié à Aïféda PINEAULT, fille mineure de feu Hubert Pineault et de Thaise Lévesque (Sainte-Anne de Chicoutimi, 15-6-1868).

1589. — 18 juillet. — TREMBLAY, Honoré, de Saint-Dominique, fils majeur de William Tremblay et de Marie Singelais de Laterrière (Laterrière, 16-2-1863); marié à Félixine GIRARD, fille mineure de Louis Girard et d'Elmire Bouchard de Saint-Dominique (Jonquière, 12-9-1871).

1590. — 24 juillet. — GIRARD, Juste, fils majeur de feu Juste Girard (Ch. 108) et de Nathalie Gagnon (Ch. 215) de Saint-Ambroise; marié à Marie-Anne LAROUCHE, fille mineure de feu Auguste Larouche et de Marie-Louise Jean (Chicoutimi, 19-1-1864).

1591. — 7 août. — BLANCHET, Thomas, fils majeur de feu Thomas Blanchet et de feu Emérence Simard (Chicoutimi, 15-2-1858); marié à Louise LAVOIE, fille mineure de Jean-Baptiste Lavoie et de feu Séverine Tremblay (Bagotville, 13-2-1871).

1592. — 15 août. — BLAIS, Georges, fils majeur de Wenceslas Blais et de feu Philomène Bernier de Saint-Romuald; (Cap-Saint-Ignace, 22-7-1862); marié à Marie-Joséphine BILODEAU, fille majeure de Georges Bilodeau et de Clarisse Barrette.

1593. — 28 août. — DASSYLVA, Thomas, fils majeur de Thomas Dassylva et de Céline Corneau (Chicoutimi, 2-6-1862); marié à Céline BONNEAU, fille majeure d'Hubert Bonneau et de Flore Sergerie (Grande-Baie, 25-11-1856).

1594. — 28 août. — LEFRANCOIS, Napoléon, fils majeur d'Alexis Lefrançois et de Marie Montigny de Château-Richer (Saint-Pierre, I.O. 1-2-1853); marié à Félixine GAUDREAU, fille majeure de feu Donat Gaudreault et de Madeleine Desmeules (Chicoutimi, 17-4-1866).

1595. — 4 septembre. — MALTAIS, Joseph-Henri, fils mineur de Jean Maltais (Ch. 20) et de Louise-Emma Gauthier (Ch. Gonth. 27); marié à Emélia FORTIN, fille mineure d'Épiphanie Fortin et de Malvina Côté (Bagotville, 5-2-1874).

1596. — 4 septembre. — EMOND, Elzéar, fils majeur de feu Jean Emond (Ch. 10) et de feu Olympe Tremblay (Ch. 388) de Sainte-Anne; marié à Louise BRISSON, fille majeure de Téléphore Brisson (Ch. 22) et d'Antoinette Dassylva (Ch. 5).

1597.- 18 septembre. — COUDE, Ernest, veuf de Clotilde Gendron de Hochelaga, Montréal; marié à Adèle TREMBLAY, fille majeure de feu Cléophas Tremblay et de Zénobie Desgagné.

1598.- 18 septembre. — VILLENEUVE, Jules, fils majeur de Jean Villeneuve et d'Alphonsine Boily de Normandin (Roberval, 28-11-1865); marié à Adélaïde PERRON, fille mineure de Dominique Perron et d'Olympe Tremblay (Laterrière, 9-10-1870).

1599.- 19 septembre. — BRASSARD, Jean-Baptiste, fils majeur de feu Abel Brassard et d'Elizabeth Gagnon (Chicoutimi, 12-6-1848); marié à Marie-Demerise MENARD, fille majeure de Séraphin Ménard et de Demerise Tremblay (Chicoutimi, 30-1-1865).

1600. - 25 septembre. — LALANCETTE, François, fils majeur de feu André Lalancette et d'Emélie Desgagné (Chicoutimi, 6-8-1861); marié à Hélène LAPOINTE, fille mineure de feu Jean-Baptiste Lapointe et d'Elizabeth Gagné (Chicoutimi, 11-2-1862). Dispense du 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1601.- 25 septembre. — BOLDUC, Arthur, fils majeur de Patrice Bolduc et d'Eléonore Simard de Grande-Baie (Grande-Baie, 22-11-1852); marié à Marguerite SIMARD, fille majeure de Didier Simard et de Marguerite Tremblay, de Saint-Félicien.

1602.- 26 septembre. — LAROUCHE, Cléophe, fils majeur de Zéphirin Larouche et d'Euphrasine Fortin; marié à Frédoline TREMBLAY, fille majeure de François Tremblay et de Geneviève Dufour (Chicoutimi, 5-5-1857).

1603.- 27 septembre. — PARADIS, Pierre-Paul, veuf de Marguerite Auclair (Charlesbourg, 22-2-1865); marié à Obéline BLACKBURN, fille majeure de Damase Blackburn et de Flavie Gagnon (Chicoutimi, 28-7-1851).

1604.- 27 septembre. — DESBIENS, Edmond, fils majeur de Joseph Desbiens et de Virginie Fortin (Chicoutimi, 14-10-1861); marié à Hélène-Ernestine HARVEY, fille mineure de Joseph Harvey et de Delphine-Alvina Charest (Chicoutimi, 14-1-1868).

1605.- 9 octobre. — CLAVEAU, Dorila, fils majeur de Cléophas Claveau et d'Anna Morin (Chicoutimi, 12-1-1858); marié à Georgiana BOULETTE, fille majeure de Eusèbe Boulette (Ch. 15) et de Délima Tremblay (Ch. 437). Dispense du 4<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1606.- 10 octobre. — GILBERT, Joseph-Elzéar, fils majeur de Gonzague Gilbert et de Marie Tremblay; marié à Odile MENARD, fille mineure de Séraphin Ménard et de Demerise Tremblay (Chicoutimi, 30-1-1865).

1607.- 23 octobre. — MARTEL, Charles, veuf de Martine Girard (Chicoutimi, 10-10-1854); marié à Julie LEVESQUE, veuve de Pierre Tremblay (Chicoutimi, 9-4-1888).

1608.- 23 octobre. — GILBERT, Ernest, veuf d'Emélie Simard (Chicoutimi, 13-8-1883); marié à Marie McLEAN, fille majeure de feu Thomas McLean et d'Hélène Murray.

1609.- 24 octobre. — GAUTHIER, Léonce, fils majeur de Jules Gauthier et d'Estelle Desbiens de Grande-Baie (Grande-Baie, 2-2-1869); marié à Marie-Suzanne-Edouardine ROY, fille mineure d'Edouard Roy et de Suzanne Harper de l'Anse-Saint-Jean (Chicoutimi, 12-2-1872).

1610.- 30 octobre. — LAPOINTE, Georges, fils majeur de Joseph Lapointe et de Marie Savard (Anse-Saint-Jean, 9-8-1864); marié à Oliva DUFOUR, fille mineure d'Auguste Dufour et de Joséphine Gauthier (Sainte-Anne de Chicoutimi, 24-6-1873).



1611.- 30 octobre. — PERRON, Thomas, fils majeur de feu Joseph Perron et de Marie Fortin (Sainte-Anne de Chicoutimi, 27-1-1862); marié à Lydia BLUTEAU, fille mineure de feu Guillaume Bluteau et de feu Arthémise Bouchard (Chicoutimi, 5-11-1867).

1612.- 6 novembre. — COUDE, Ovide, fils majeur d'Isaïe Coudé et de Julie Moreau de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 22-7-1850); marié à Marie HUDON dit BEAULIEU, fille majeure de Raphaël Hudon dit Beaulieu et d'Arthémise Boies (Chicoutimi, 18-8-1857).

1613.- 6 novembre. — TREMBLAY, Eugène, fils majeur de Siméon Tremblay (Ch. 1,000) et de feu Elise Guay (Ch. 23); marié à Alice TURCOTTE, fille majeure de feu Désiré Turcotte (Ch. 11) et de Marie Tremblay (Ch. 479) de Sainte-Agnès. Dispense du 2<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1614.- 6 novembre. — BRASSARD, Emile, fils majeur d'Elie Brassard et de Victoria Saintonge (Chicoutimi, 20-7-1863); marié à Emilie TREMBLAY, fille majeure de feu Gilbert Tremblay (Ch. 236) et de feu Calixte Maltais (Ch. 12) de Laterrière.

1615.- 8 novembre. — POTVIN, Jean, fils majeur de Mars Potvin et de Malvina Martel de Roberval (Chicoutimi, 4-10-1870); marié à Adéline CORNEAU, fille majeure de Napoléon Corneau et de Clarisse Desbiens (Chicoutimi, 5-8-1872).

1616.- 22 novembre. — BERGERON, Alfred, fils majeur de Thomas Bergeron et de Marie Tremblay (Bagotville, 13-4-1863); marié à Lydia BLACKBURN, fille mineure de William Blackburn et de Christine Turcotte (Chicoutimi, 24-8-1875).

1617.- 27 novembre. — GAGNON, Edmond, fils majeur d'Onésime Gagnon et de feu Eugénie Bouchard (Chicoutimi, 24-11-1868); marié à Delphine GAGNE, fille majeure de François Gagné et de Caroline Lemieux (Chicoutimi, 21-2-1865).

1618.- 29 novembre. — SIMARD, Nérée, fils mineur de Benjamin Simard et de Marie-Céleste Gagné de Saint-Alphonse (Bagotville, 29-1-1861); marié à Clarilda DESBIENS, fille mineure d'Augustin Desbiens et de Louise Simard. Dispense du 2<sup>ième</sup> degré de consanguinité.

1619.- 30 novembre. — NIELSON, Peter Isaac, fils majeur de Neile Isaac Nielson et d'Anne Christiana Hanson de Copenhague, Danemark; marié à Marie DESMEULES, veuve de Frédéric Langlois (Chicoutimi, 27-2-1865).

#### 1894

1620.- 8 janvier. — CLOUTIER, Guillaume, fils majeur de David Cloutier et de Sophie Ratté de Saint-Jérôme (Saint-Jérôme, 8-2-1869); marié à Marie BOUCHARD, fille majeure d'Onésime Bouchard (Ch. 493) et d'Adélaïde Grenon (Ch. 17).

1621.- 8 janvier. — GAUDREAU, Louis, fils majeur de Joseph-Hunter Gaudreault (Ch. 61) et de Flavie Tremblay (Ch. 522) de Laterrière; marié à Clara BARRETTE, fille majeure de Pierre Barrette et de Phébée Blackburn (Chicoutimi, 19-1-1858).

1622.- 8 janvier. — BRASSARD, Joseph, fils majeur de Sévère Brassard et d'Adèle Tremblay (Chicoutimi, 22-11-1864); marié à Emélie LACHANCE, fille majeure d'Hector Lachance et d'Elisa Tremblay de Sainte-Anne (Bagotville, 13-1-1874).

1623.- 8 janvier. — TREMBLAY, Guillaume, fils majeur de Joseph Tremblay et de Marie Tremblay de Saint-Alphonse; marié à Eugénie LAPOINTE, fille mineure d'Athanase Lapointe et de feu Adhémarratté (Saint-Jérôme, 8-1-1869).

1624.- 17 janvier. — BELLEY, Thomas, fils majeur de feu Louis Belley et d'Elizabeth Gaudreault de Saint-Prime (Grande-Baie, 29-2-1848); marié à Mary FOSE, fille majeure d'Henry Fose et d'Aurélie Dehaisleriant.

1625.- 22 janvier. — PEDNEAULT, Ephrem, fils majeur de Côme Pedneault et de Marie Gauthier de Jonquière (Chicoutimi, 7-9-1858); marié à Emma GAUDREAU, fille majeure d'Abel Gaudreault et de Georgiana Anctil dit St-Jean (Chicoutimi, 24-4-1860).

1626.- 23 janvier. — MALTAIS, Joseph, fils majeur de François Maltais et d'Alexandrienne Bergeron (Chicoutimi, 14-2-1860); marié à Marie-Philomène BOILY, fille mineure de Théodule Boily et d'Adélaïde Potvin (Grande-Baie, 30-7-1860).

1627.- 5 février. — TREMBLAY, Jean, fils majeur d'Abraham Tremblay, et de Délima Lapointe de Saint-Alphonse; marié à Hélène TREMBLAY, fille majeure d'Elie Tremblay et d'Emélie Bergeron. Dispense du 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité (Grande-Baie, 23-2-1857).

1628.- 5 février. — FILION, William, fils majeur de Ferdinand Fillion et d'Emélie Desmeules de Sainte-Anne (Chicoutimi, 13-3-1858); marié à Marie-Hélène FORTIN, fille mineure de feu Xavier Fortin et de Suzanne Desmeules. Dispense du 3<sup>ième</sup> degré de consanguinité (Chicoutimi, 10-9-1872).

1629.- 5 février. — FORTIN, Adélar, fils majeur d'Henri Fortin et de Marie Tremblay (Bagotville, 2-1-1858); marié à Marie-Caroline-Lucie VILLENEUVE, fille mineure de Thomas Villeneuve et de Marie Bergeron.

1630.- 5 février. — HUDON dit BEAULIEU, Joseph, fils majeur de Raphaël Hudon dit Beaulieu et d'Arthémise Boies (Chicoutimi, 18-8-1857); marié à Zéliéla FORTIN, fille majeure de Thomas Fortin et d'Emélie Bilodeau (Chicoutimi, 16-6-1857).

1631.- 5 février. — RIVERIN, Georges, fils majeur de feu Thomas Riverin (Ch. 7) et de feu Emérentienne Lapointe (Ch. 18); marié à Annabelle GAGNON, fille majeure de Thomas Gagnon et de Céline Gobeil (Bagotville, 30-1-1866).

1632.- 5 février. — DUCHESNE, Pierre, fils majeur de Pierre Duchesne et de feu Emma Cloutier de Saint-Dominique (Sainte-Anne de Chicoutimi, 24-2-1862); marié à Demerise GIRARD, fille mineure de Prosper Girard (Ch. 109) et de feu Philomène Boily (20).

## Un projet de canal

Imaginerait-on qu'il fut jadis question d'un projet de canal pour communiquer par bateau entre la baie des Hahas et le lac Saint-Jean? Eh bien oui. Grâce aux journaux nous savons que tel plan fut discuté en la'n 1864.

Il avait été précédemment pensé. L'arpenteur Joseph Bouchette, dans son rapport sur l'exploration qu'il fit du Saguenay en 1828, (1) indique comme troisième avantage qu'offre la baie des Hahas "la facilité qu'il y aurait à établir une communication par eau entre cette baie et le lac Kénogami pour éviter la route tortueuse et difficile de la rivière Chicoutimi, la différence de niveau n'excédant pas 250 pieds..."(2)

Dans son volume *Le Saguenay en 1851*, l'abbé Edmond Pilote cite ce texte en faisant remarquer que Bouchette omet de mentionner le parcours entre le lac Kénogami et le lac Saint-Jean, et qu'il préconise en premier et en deuxième lieux des chemins de terre.(3)

Un article signé *Veni Vidi* proposant la réalisation de ce projet de canal ayant été publié dans un journal québécois, une réplique signée *Vici* (4) parut dans le *Journal de Québec* le 22 mars 1864. Ce dernier article citant exactement ce que le précédent avait exprimé on y trouve toute la matière du débat; il suffit donc de le reproduire en y ajoutant des notes complémentaires quand cela paraît utile.

"Dans sa correspondance signée de Bagotville le 26 février dernier et publiée le 5 mars *Veni Vidi* prétend qu'il n'est rien de plus facile que d'ouvrir une communication entre le lac Saint-Jean et la baie des Hahas au moyen d'un canal qui passerait par la Belle-Rivière, la rivière des Aulnaies, les lacs Kénogamishiche et Kénogami, puis de là tomberait dans la rivière du Grand-Brûlé (rivière du Moulin) et ensuite occuperait les terres jusqu'à la Grande-Baie.

"Suivant lui rien de moins coûteux que de relier ces diverses rivières et ces lacs entre eux, et ce projet est à peu près d'une exécution indispensable pour la prospérité des colons du Saguenay et surtout pour ceux qui habitent la vallée du lac Saint-Jean qui, sans lui et ses utopies, sont exposés à se voir un beau jour scalper par les farouches Montagnais ou broyer les os par les ours blancs des glaces polaires!

"... Le coût de ce canal sera insignifiant, si on en croit M. *Veni Vidi*; un petit canal d'un mille entre les deux lacs en question; un autre d'une lieue pour relier la baie de Moncouche à la rivière du Grand-Brûlé; enfin un autre petit canal d'environ trois lieues entre cette dernière et la Grande-Baie! Cependant il serait peut-être prudent de tenir compte un peu de la nature du terrain où devra passer le canal... Le correspondant voudra-t-il bien, pendant les loisirs que lui laissent son scalpel et ses patients, (5) nous dire pourquoi il n'égale d'informer le public que le terrain où devra passer le canal depuis Bagotville jusqu'à la rivière du Grand-Brûlé est élevé d'environ 300 pieds au-dessus du niveau de la Grande-Baie; que ce terrain est de granit en plusieurs endroits, ce qui peut changer un peu la question du coût de l'ouvrage projeté; que la rivière du Grand-Brûlé n'est pas même navigable pour les canots d'écorce pendant une grande partie de l'été; (6) que le lac Kénogami lui-même est assez peu profond en quelques endroits et que les barges y passent difficilement dans les basses eaux...?

"Ce n'est pas absolument tout: il y a des rapides et des chutes à franchir. Par exemple, il y a une grosse chute dans la rivière des Aulnaies au village d'Hébertville, une autre, dans la Belle-Rivière au moulin de M. Bolduc (7) et une autre, plus considérable encore, au portage de Lemay. Et encore faudrait-il tenir compte d'un autre petit inconvénient: c'est que ces deux dernières rivières sont navigables seulement pour les canots d'écorce dans la plus belle saison de l'année...". Autre inconvénient: "Puisque la rivière du Grand-Brûlé ne charrie pas assez d'eau pendant l'été pour alimenter le canal, il faudra utiliser toute l'eau du lac Kénogami et par conséquent, enlever celle qui s'en décharge par la Rivière-aux-Sables et la rivière Chicoutimi, au détriment des vastes scieries et autres moulins de toutes sortes que ces deux rivières font mouvoir." (8)

D'autre part, "est-ce que les immenses résultats à obtenir par ce canal ne compenseront pas au centuple tous ces petits désavantages...? — Il est vrai que les colons du lac Saint-Jean ne récoltent pas même assez de produits pour alimenter les nombreux travailleurs occupés pendant l'hiver aux chantiers de la société Price et que le chemin Kénogami, une fois terminé, offrira une voie de communication bien plus expéditive aux voyageurs que le fameux canal en perspective.

(1) Rapport des Commissaires pour explorer le Saguenay, édition française, 1829, page 165.

(2) Cette estimation de la différence de niveau fait erreur; au normal le lac Saint-Jean est à 315 pieds au-dessus de celui de la baie, et le lac Kénogami, puisqu'il faut passer par là, est à 535 pieds.

(3) Courrier du Canada, 4 septembre 1865.

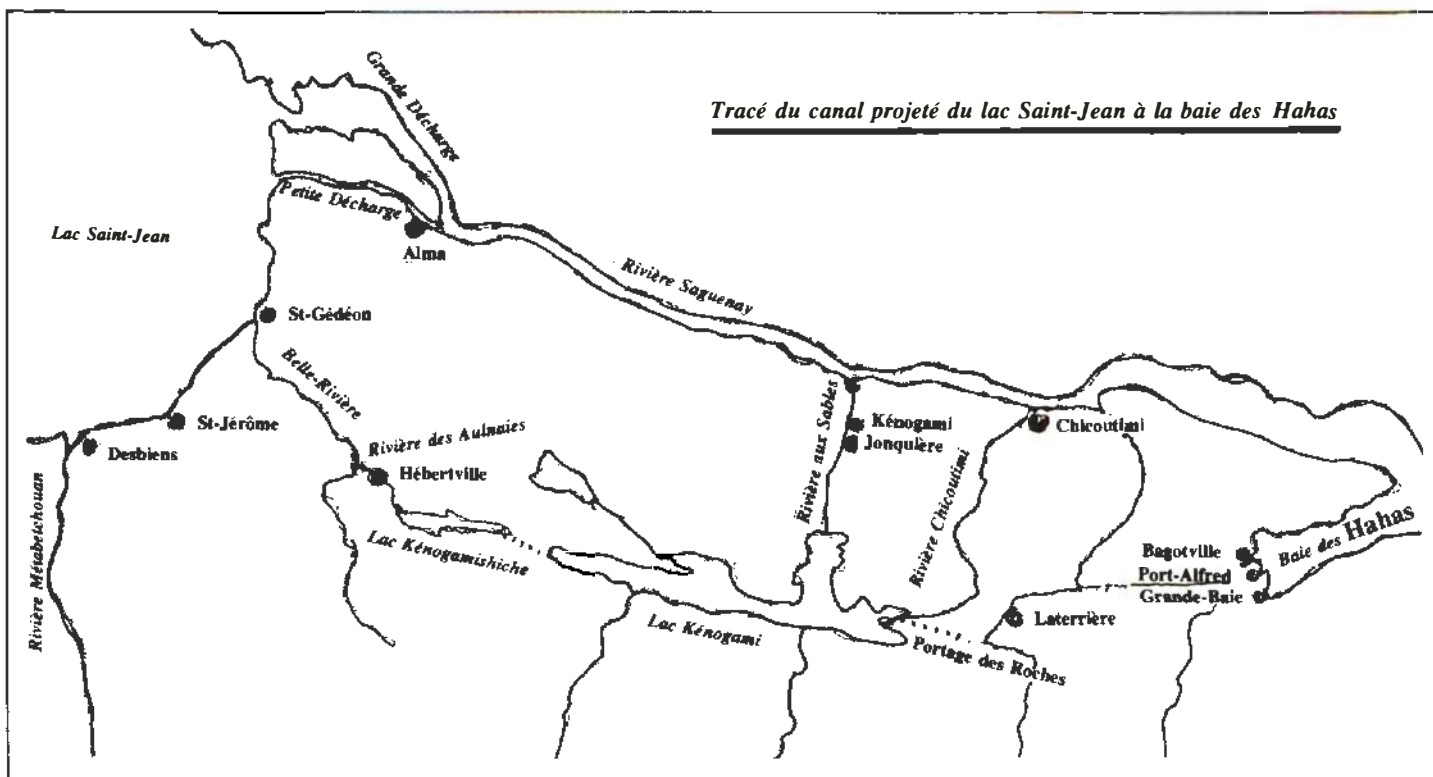
(4) *Veni Vidi, Vici*. Mots de Jules César résumant sa campagne victorieuse: *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*.

(5) Allusion qui révèle que *Veni Vidi* serait un médecin, donc, supposément, le docteur P.-C.-A. Dubois ou le docteur Vincent Martin.

(6) L'auteur a omis ici la section de canal entre la rivière du Grand-Brûlé, soit une longueur de 3 milles et quart et une différence de niveau de plus de 200 pieds.

(7) Cette chute n'est pas sur le parcours du canal projeté, car la rivière des Aulnaies débouche dans la Belle-Rivière en bas de la dite chute.

(8) On aurait pu ajouter que cette dispendieuse route d'eau ne pourrait servir que pendant une partie de l'année, soit environ cinq mois, fermée par les glaces le reste du temps.



“Il est encore vrai que le bois se transporte facilement par la Grande Décharge (9) au moyen de glissoires qu’y a fait construire le gouvernement...”

“En terminant je dois vous dire qu’il y a dans le Saguenay beaucoup de personnes qui se croient bien pensantes et amies des intérêts de leur localité et qui, cependant, ont la faiblesse de penser que si une communication par eau était nécessaire ou même utile, quant à présent, entre le lac Saint-Jean et les eaux navigables de la rivière Saguenay l’on devrait choisir la voie la plus courte, la plus naturelle et la moins coûteuse, c’est-à-dire la décharge du lac Saint-Jean, qui offre dans un parcours de neuf lieues quelques obstacles à surmonter, tels que chutes et rapides, le reste étant tout à fait navigable.

“P.S.— *Veni Vidi* aurait-il la complaisance de publier ses calculs sur le coût probable de son projet?

Vici.

“Chicoutimi, 14 mars 1864”.

De son côté le *Courrier du Canada*, à la date du 23 mars 1864, fait entendre que d’autres que notre *Veni Vidi* prennent à cœur ce projet de canal. L’article de ce journal mérite d’être cité pour couvrir complètement le dossier.

(9 Ceci est inexact; c’est par la Petite Décharge et ensuite la rivière Saguenay que le bois descendait; l’entrée de la Grande était barrée.

“Certains amis de la colonisation du Haut-Saguenay s’agitent actuellement pour promouvoir une entreprise qui, à notre opinion, et à l’opinion de tous les hommes sensés, est irréalisable pour le présent. Il s’agit de la construction d’un canal destiné à relier Bagotville au lac Saint-Jean, c’est-à-dire, à ouvrir une voie de communication par eau entre le Haut et le Bas-Saguenay. C’est un beau rêve, mais c’est un rêve qui fait plus d’honneur à l’imagination qu’au jugement de ceux qui l’ont fait.

“Dans leur enthousiasme, les promoteurs de cette entreprise ne se sont pas même donné la peine de songer à une chose qui doit pourtant entrer en ligne de compte: le coût du canal projeté.

“On calcule que les différentes langues de terre qu’il faudra percer pour ouvrir une voie navigable entre le lac Saint-Jean et Bagotville forment une longueur collective d’environ quatre lieues. Outre cela, on devra nécessairement creuser le lac Kinogamichiche qui se trouve sur le chemin du canal projeté et qui est à peine assez profond pour les embarcations du plus faible tirant d’eau.

“Et bien, combien croit-on que ces travaux devront coûter, approximativement à la province? Au moins un million de louis. C’est-à-dire plus qu’il n’en faut pour construire un chemin de fer de Québec au Lac-Saint-Jean, en supposant qu’il coûterait, par mille, le même prix qu’a coûté le Grand-Tronc.

“Il est donc évident qu’une telle entreprise est irréalisable, du moins pour le moment, et les personnes qui

cherchent à propager l'idée de sa praticabilité sont plutôt, de fait, les ennemis que les amis du Haut-Saguenay.

“Ce qu'il faut au Saguenay, pour le moment, ce sont des routes. Quant aux plans grandiose de canalisation, il sera temps de les prendre sérieusement en considération lorsque cet immense territoire aura pris des développements tels que ses produits auront nécessairement besoin pour s'écouler d'une voie plus commode et plus facile...”

Ce ne fut pas là le point final de l'affaire bien que nous n'ayons pas les articles des partisans du canal et des autres, qui ont fait suite au précédent, le *Courrier du Canada*, 4 septembre 1865, nous apprend qu'un an et demi plus tard, il en était encore question.

“On nous reproche fortement de ne pas prôner et vanter un tel projet *uniquement parce qu'il n'a pas été question de le faire déboucher à Chicoutimi*. Puisqu'il le faut, nous avouons franchement que tout ce qui a été écrit jusqu'à présent en faveur de ce canal ne nous a nullement convaincu de sa nécessité, nous dirons plus, de son utilité actuelle, pas même les raisons données par le correspondant qui fait *commencer l'oeuvre du Créateur au Portage des Roches*... Une telle demande nous semble ridicule, et cette demande nous paraîtrait encore ridicule quand bien même ce canal devrait aboutir à Chicoutimi...”

“On demande un canal de Bagotville au lac Saint-Jean et on semble oublier que nos deux grandes voies de communications, indispensables pour tout le Saguenay, ne sont pas encore terminées,... que les colons d'Ashapmouchouan n'ont pas le plus pauvre, le plus maigre chemin d'été pour communiquer avec ceux de la Pointe Bleue (10)..., que ceux de la Pointe Bleue n'en n'ont pas plus pour se rendre au Poste de Métabetchouan, que ceux de cette localité ainsi que ceux de Koushpaiganish (11) n'ont aucun chemin d'été pour se rendre à Hébertville et que les habitants de cette paroisse ne sont pas mieux favorisés pour communiquer soit au Grand-Brûlé soit à Chicoutimi.

“... Ce que l'abbé Pilote demande d'abord et avant tout, ce sont des chemins et voilà ce que nous faisons. En 1851, ce monsieur regardait *comme besoins indispensables pour le Saguenay, l'ouverture de certaines voies*; or, en 1864, *pas un seul de ces chemins n'est encore terminé*, et vous prétendriez nous faire croire que M. Pilote les regardait comme moins indispensable aujourd'hui que la population s'est accrue de 4,901 en 1851 à près de 16,000 en 1864...”

(10) Il s'agit de Roberval, alors désigné ainsi; il n'y avait pas de colons à la Pointe Bleue proprement dite.

(11) Saint-Jérôme, dont le principal groupe était près de l'embouchure de la rivière Koushpaiganish.

“Les huit missionnaires du Haut-Saguenay (12) ont aussi publié une correspondance (13) dans laquelle ils exposent les véritables besoins actuels de ce territoire, et tout le monde conviendra que ces messieurs sont dans une assez bonne position pour les connaître. Les demandes qu'ils formulent sont, en premier lieu, l'achèvement des chemins Saint-Urbain et Kénogami, ce dernier prolongé jusqu'à Ashuapmouchouan... Ils demandent en second lieu une ligne régulière de bateaux à vapeur avec l'extérieur... La troisième et dernière demande de nos missionnaires est la nomination d'un juge résidant dans notre district...”

“Telle est, MM. les correspondants, notre manière d'envisager les choses. Maintenant adieu.

(Signé) Chicoutimi”.

Il semble qu'après ce mot d'adieu la question du canal ait cessé d'occuper l'opinion publique. Elle est sûrement tombée dans l'oubli depuis plus de cent ans et on nous pardonnera de l'avoir rappelée pour le plaisir de la chose.

Le chercheur

(12) Il devrait dire “du Saguenay” car six d'entre eux sont du secteur Chicoutimi-Saint-Alexis; les deux autres sont le curé d'Hébertville et le missionnaire du lac Saint-Jean (Roberval).

(13) En date du 9 mars 1864.

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS

ENR.

Directeurs de Funérailles

Trois salons à votre service

AMBULANCE

543 - 3331

412 est, rue Jacques-Cartier · CHICOUTIMI

# SAGUENAY DRY

*Toujours le même,  
toujours ce frais goût  
de revenez-y*

EMBOUETTE PAR

**LIQUEURS SAGUENAY Ltée**

Saguenay  
Dry

Ginger Ale



Hommages de



**La Librairie  
Régionale, Inc.**

Rue Racine.  
PLACE DU SAGUENAY  
Chicoutimi

**543-3672  
549-7135**

Le populaire rendez-vous de la région



## Hôtel Chicoutimi

Salles de réceptions -- Ambiance moderne -- Confortable

460, rue Racine

543-3334

CHICOUTIMI

## Gagnon, Bergeron, Tremblay Pelletier & Associés

72 Jacques-Cartier O.

COMPTABLES AGREES

CHICOUTIMI

# Mémoires d'une ancienne

*Madame Johnny Simard (Eugénie Pednaud)*

1.- Papa, Louis Pednaud, est né à Chicoutimi en 1856; son baptistère est à l'évêché de Chicoutimi. Son père s'appelait José Pednaud, sa mère Priscille Imbeault dit Savard (mariés à Chicoutimi le 17 octobre 1854). Il a été élevé à Radan. (1). Il est parti à 20 ans pour Montréal. Il était chauffeur de "boiler" (bouilloire).

2.- A Radan mon père demeurait avec son père et ses oncles dont l'un était Côme; les autres je ne m'en souviens pas. (C'était Onésime, Louis, Hippolyte). Ils avaient là une terre, mais ma mère n'aimait pas la terre; c'est pour cela qu'ils sont partis pour Montréal. Ils sont partis toute la famille.



*Louis Pednaud*

3.- Il n'avait qu'une soeur, Sophie, qui s'est mariée avec un Harvey; elle a toujours demeuré aux Etats-Unis. Elle est venue se marier dans l'été que nous nous sommes mariés, en 1906 C'était une grosse bonne-femme. Ses frères, il y en avait un qui s'appelait François; les autres: Joseph, William, Fardinat. Ce dernier est mort jeune, noyé; il avait passé sur la glace trop de bonne heure l'automne.

4.- Mon père était descendu au Lac Saint-Jean quand le chemin de fer s'est construit à Chambord (1888); alors la famille est revenue à Chicoutimi.

1. Coin de terre ainsi désigné d'après un membre de la Petite Société de Jonquière qui portait ce surnom.

5.- Je ne sais pas où il a travaillé ensuite. Il s'est marié avec maman, Mélanie Pelletier, qui demeurait chez son père, Jean-Baptiste Pelletier, d'Alma. Il était venu visiter sa cousine madame Charles Pelletier (tante Hélène Pednaud "Pello") et c'est là qu'il a rencontré maman. Elle avait six enfants, mais ça ne lui faisait pas peur, car il aimait les enfants. — Mélanie Pelletier avait marié auparavant Fabien Hudon dit Beaulieu; ses enfants étaient: Jean-Baptiste, Adélar, Démétrius, Hélène, Rose-Anne, Albertine. Elle s'est mariée ensuite avec Louis Pednaud à Alma le 19 mai 1890. Leurs enfants sont: Eugénie, Alice, Henri, Rose-Blanche, Armand et Catherine (Kate). Louis Pednaud avait été marié d'abord à Anne Lachance, fille de Xavier Lachance. Elle était malade quand il l'a mariée; elle n'a pas eu de descendance.

7.- Charles et Hector Pelletier qui furent les gardiens du Club des Américains à Alma sont les frères de maman.

8.- Mon père s'est bâti une maison à Alma; je m'en souviens mais j'étais trop jeune pour dire l'âge que j'avais. Il a travaillé deux ans comme fermier de M. le curé Lavoie sur l'île d'Alma, là où se trouvent les Price aujourd'hui (Riverbend). M. le curé a vendu aux Price. A la ferme il y avait douze vaches à lait, quinze moutons, des poules, je n'en connaissais pas le nombre; il y avait une porcherie aussi. J'étais très jeune, j'avais 4 ou 5 ans. Adélar, mon demi-frère, un Hudon, envoyait le bélier après moi et il me toquait. On passait chez Damase Boulanger pour aller à la ferme.

9.- Je suis l'aînée de la famille Pednaud. Voici mon plus jeune souvenir de mon père. Il ne partait jamais pour son ouvrage sans avoir fait sa prière du matin, et le soir il soupait, ensuite c'était le chapelet. Il demandait à maman si on avait bien répondu; maman lui disait oui. Il était sourd. Alors il était satisfait. Le dimanche il disait son chapelet au *Sanctus* quand c'était son tour de garder et qu'il ne pouvait pas aller à la messe; il guettait les cloches.

Ca continua ainsi pendant plusieurs années. C'était un homme très vaillant; jamais il ne restait à ne rien faire, il avait toujours de l'ouvrage d'avance; il trouvait toujours moyen d'employer son temps. L'hiver il réparait les voitures de chantier: bobsleighs, sleighs, etc. Il se préparait d'avance, car autour de Saint-Nazaire il y avait beaucoup de chantiers. Les gens de chantiers venaient le voir parce qu'il avait toujours du bois de prêt. Dans ses moments de loisir il faisait des raquettes et aussi des cuves

et du bardeau, tout cela à la plène. L'hiver il allait aussi dans les chantiers. Il n'a jamais eu d'accident. Un hiver ils étaient trois sourds dans le même campe: papa, Boniface Larouche et Arthur Simard. (A l'endroit qui s'appelle aujourd'hui Larouche).

10.- Il mesurait six pieds et cinq pouces; c'est du moins ce que M. Louis Monger, de Saint-Nazaire, un ami, nous disait toujours, et il pesait de 175 à 180 livres. L'automne il bûchait et sciait son bois le soir après souper; quand le printemps arrivait son bois était scié pour l'été. Il avait sa manière à lui de corder le bois pour empêcher qu'il soit enterré par la neige.

11.- Je vous ai dit que papa était sourd. Il l'était devenu à l'âge de 18 ans à la suite d'une baignade avec un ami, Georges Tremblay. Ils étaient partis Terres-Rompues (2) et avaient nagé jusqu'au Bassin. Ils avaient envoyé leur linge sec par une voiture qui allait au Bassin. Lorsqu'ils sont sortis de l'eau la voiture n'était pas arrivée; alors ils ont eu très froid. Les deux sont tombés malades. Il n'y avait pas de médecins dans ce temps-là. (Ceci n'est pas exact). Papa est devenu sourd, l'autre est devenu presque aveugle. Papa a été un an sans sortir. Un soir il se décida d'aller voir ses amis à un mille de chez lui. Quelqu'un l'a pris par en arrière, par le collet de son capot; il a donné un coup sec et il a déchiré le capot. Puis il s'est battu avec l'agresseur. Son frère François (plus tard policier à Montréal) lui dit d'aller se coucher. Le lendemain François et Joseph avec lui sont allés voir le lieu et ils ont constaté que ce n'avait pas été une bataille d'enfants. Ils ont trouvé la coiffure d'un officier de marine. Ils ont mis la coiffure sur une souche et se sont cachés pour essayer de voir apparaître l'individu, mais ils ne l'ont pas vu.

Mon père a appris à comprendre par le mouvement des lèvres. Il s'achetait un banc près de la chaire à l'église pour comprendre le sermon le dimanche. Il était devenu si habitué qu'il pouvait prendre la conversation de deux personnes qui parlaient ensemble.

12.- Son métier: il était charpentier. Il équarriait le bois et faisait la charpente. Un jour qu'il préparait du bois pour une grange et une étable pour Louis Asselin de Station d'Hébertville, il avait mis sa veste sur un bloc près de lui. Tout à coup il voit partir sa veste en l'air. Il ne comprenait pas cela. Quand il nous l'a raconté nous avons bien ri. Nous étions une famille de gens qui aimaient à rire. On se disait: "Papa, gros et fort comme lui, avoir peur d'un tourbillon de vent?"

13.- C'était un homme qui était aimé par tout le monde, excepté en temps d'élections. Quand quelqu'un n'était pas de son parti ça n'allait pas aussi bien, surtout avec ses beaux-frères. Mon oncle Charles était libéral, mon oncle Hector était bleu; ils avaient des prises de bec. Maman lui en disait la raison et tout rentrait dans l'ordre.

2. Terres-Rompues, en face de Radan, est situé sur le bord de la rivière Saguenay, vis-à-vis d'Arvida. De cet endroit à venir au Bassin il y a une distance de cinq milles.

14.- Il est mort à 96 ans. Autrement dit, Dieu est venu le chercher pour lui faire entendre dans l'au-delà une messe qui certainement a été beaucoup plus belle que celles qu'il avait entendues sur la terre.

15.- "Il avait hâte à la journée de mon ordination, écrit son petit-fils l'abbé Robert Simard, qui a noté ces souvenirs; il croyait que ce jour-là il entendrait; il y avait tellement longtemps qu'il n'avait pas entendu. Il est mort quinze jours après mon ordination, le 13 juin 1953. (Il avait donc effectivement 97 ans).

16.- On me demande de raconter ce qui se passait autrefois à Saint-Nazaire, autrement dit Taché... — Nous nous sommes mariés en 1906 à Hébertville Station. Mon mari gagnait \$1.00 par jour. Mon père, étant menuisier, l'a pris avec lui à \$1.25 par jour en 1907. Nous avons monté à Taché pour ouvrir une terre... Dans ce temps-là il n'était pas question d'octrois, il fallait se débrouiller seul. Le gouvernement ne s'occupait pas des colons. On achetait le lot, qu'on payait \$60.00 au gouvernement.

17.- La première année de notre mariage on s'était mis \$100 de côté. Avec cela on s'est acheté une vache et un cheval. Nous avons enduré bien des privations. La vache que nous avons achetée est morte quatre mois après. On nous avait vendu un animal malade. Nous avons demeuré cinq ans avec d'autres dans un campe de bois rond, en attendant qu'il y ait assez de défriché pour pouvoir nous bâtir une maison. (3). Pendant ce temps nous nous rendions sur notre lot par un petit chemin de pied à travers les aulnes, d'accord avec le voisin d'en face.

18.- Un an après notre arrivée à Taché — c'était le nom dans le temps — nous avons eu un prêtre résidant, l'abbé Alfred Simard. Mon mari était allé à Hébertville Station; il a rencontré M. le curé Bouchard, qui lui a dit: "Ton curé est arrivé; il se cherche une voiture pour monter à Taché". Alors il s'est rendu au presbytère et il a pris l'abbé Simard, qu'il a monté avec lui. Ce pauvre abbé a trouvé cela bien loin; en voiture à cheval, dans des chemins bien vilains, pour un prêtre qui arrivait de la ville, c'était peu encourageant. Mon mari est allé le conduire chez William Harvey, qui n'avait pas d'enfant et demeurait proche de la mission.



Première chapelle de Saint-Nazaire

3. Cette précaution était nécessaire pour qu'il n'y ait plus de feux d'abatis assez proches pour atteindre la maison.

19.- C'était une maison à deux étages qui avait été bâtie pour la mission, laquelle était donnée tous les deux mois par le curé Renaud, de Saint-Coeur-de-Marie. Aussitôt arrivé il en a pris possession. Il a fait finir le deuxième étage pour s'y loger, lui, sa mère et sa soeur. Il y est demeuré quelques années, 5 ou 6 ans, je ne me rappelle pas au juste. Il a fait faire un agrandissement pour le choeur. Ensuite il s'est fait bâtir un presbytère. Comme la population augmentait, il a fait faire un jubé là où étaient ses appartements auparavant. Cette église a brûlé en 1918.



*Presbytère et abbé Alfred Simard*

20.- Comme dans toutes les paroisses, au mois de novembre il se vendait des objets à la criée pour les âmes à la porte de l'église. Après que l'église actuelle a été bâtie et qu'il y avait plusieurs bancs libres, il ne voulait pas que le monde monte au jubé, c'était seulement les chantes qui pouvaient y aller. Il y en avait toujours qui y montaient; alors un dimanche M. le curé leur a dit qu'ils étaient comme des dindes. Le dimanche suivant Hilaire Girard apporte des pois dans une grande poche pour les faire vendre. M. le curé en passant près de lui lui demande ce qu'il avait dans ce sac; il lui répond: "Ce sont des pois pour soigner vos dindes." M. le curé a continué son chemin en souriant.

21.- Lorsque nous sommes arrivés, dans le rang 5 où nous demeurions les maisons étaient rares; c'était des camps en bois rond. Nous étions deux familles, mon beau-père Alfred Simard et nous, de l'autre bord des côtes, et quelles côtes! Elles étaient telles que Dieu les avait faites; on les descendait en travers et on les montait de la même manière. On appelait cela des côtes croches. L'hiver ces côtes étaient impassables; on prenait une coupe, c'est-à-dire un fond de coulée; on descendait jusqu'à la rivière Gervais, ensuite on faisait quelques arpents en suivant la rivière pour remonter dans une autre coupe et revenir au chemin, ce qui nous empêchait de passer dans ces côtes.

22.- Un dimanche que nous étions allés à la messe, j'étais avec mon beau-père, mon mari était dans les chantiers, il avait fait embarquer avec nous Jean-Baptiste

Lessard. Rendu chez lui il débarque de la voiture en nous disant: "Je vais monter par cette butte". Sa maison était sur le haut de cette butte pas mal à pic. Alors moi, par curiosité, je me tourne pour le voir monter; la voiture arrive dans un chaos, je tombe dans la neige et le cheval continue; mon beau-père ne s'était pas aperçu que j'étais tombée. Jean-Baptiste lui a crié, et nous avons bien ri.

23.- Nous avons eu 14 enfants; 13 ont été baptisés à Saint-Nazaire. Notre premier maire a été Xavier Angers. La première fromagerie a été bâtie au village par un monsieur Tremblay, qui l'a vendue à M. Moïse Rainville. Cet homme était aveugle; sa femme l'a beaucoup secondé. Après sa mort c'est son fils Henri qui l'a remplacé. J'ai fait la répartition pour la fromagerie pendant 20 ans; j'ai abandonné quand la coopérative a eu un gérant. Quand j'ai commencé à faire la répartition on payait au cent livres de lait, ensuite on est venu à payer au gras, tant de gras dans le lait; je crois que c'était plus juste, au cent livres quelqu'un pouvait tromper. On envoyait tous les mois un rapport au gouvernement et un à l'inspecteur du fromage. J'avais 50 cents pour faire la répartition. Nous avions un cultivateur qui avait pris le tour de dire qu'il lui manquait de l'argent dans son enveloppe. Je lui disais: "Je cachète les enveloppes devant témoins". L'argent était vérifié avant de cacheter. Alors je lui faisais ouvrir sa paye devant moi; il glissait de la monnaie entre ses gros doigts. Je dois vous dire que cet homme n'était pas très honnête.

26.- Nous avons eu un bureau de télégraphe qui était tenu par Madame Daniel Blackburn, vers 1910. Il n'a pas duré; comme cela n'était pas très commode, ils en sont venus à former une compagnie de téléphone, vers 1913, ce qui donnait plus de service. Ils étaient 28 membres. On l'appelait le téléphone Centre, dont Joseph Girard, le député, était l'organisateur. J'ai tenu le central du téléphone pendant 9 ans. Les dernières années qu'il a marché, après que le pouvoir de l'Isle-Maligne a été bâti, on entendait tellement de bruit que la voix était annulée. Pour appeler Alma il fallait appeler Saint-Bruno, où était le grand central tenu par M. Thomas Perron.

25.- J'ai été aussi secrétaire des Fermières de 1938 à 1946. J'ai beaucoup aimé ce cercle. Nous étions 85 membres en 1946 lors de notre départ de Saint-Nazaire pour Alma. Notre cercle marchait à merveille. M. le curé Bergeron, notre aumônier, était content de notre cercle. Nous nous entendions très bien; nous nous rassemblions tous les mois. Dans notre cercle nous avions deux métiers. J'étais la gardienne. Quand une personne empruntait la 90 pouces nous allions, Mme J.-A. Tremblay et moi, la mettre en marche; c'était des journées très agréables.

26.- Quant aux loisirs, l'été les gens travaillaient d'une nuit à l'autre. Quand venait l'hiver les veillées étaient plus longues. C'était le temps du jeu de cartes. Quand on achetait des cartes neuves il fallait les étréner. On jouait aux Quatre-septs. Quand il y avait plusieurs personnes c'était la loi que toutes les saloperies, telles que capot, chienne, etc., obligeaient à se lever et à céder la



place à d'autres. Les jeunes, eux, quand ils se rassemblaient, c'était des chants, de la musique à bouche (harmonica), de l'accordéon, du violon... Ils faisaient aussi des jeux, tels le Numéro, etc. La danse était défendue. On dansait seulement aux noces. On partait pour aller veiller à 7 heures, on revenait vers 9 heures; à 10 heures c'était veiller tard.

27.- Nous avons demeuré 7 ans de l'autre côté des côtes; aujourd'hui ce chemin conduit à Saint-Ambroise. Comme nous avons deux enfants en âge d'aller à l'école, nous avons vendu cette terre et en avons acheté une autre au village.

28.- Nous avons eu un moulin à scie vers 1908 ou 1909. Il sciait de la planche et faisait du bardeau. Ce moulin a été bâti par M. Alfred Gagné de Saint-Coeur-de-Marie et tenu par M. Jos Boudreault, qui venait de l'Anse-Saint-Jean. Les colons faisaient scier leur bois pour se bâtir; autrement ils étaient obligés de le brûler sur place; il n'y avait aucun commerce pour le bois.

29.- Lorsque nous sommes arrivés à Taché, à partir de la montagne il y avait un monsieur Gagnon, Arthur Néron, Jean Néron, Joseph Villeneuve, Arthur Gagnon, Louis Bergeron. Ce dernier est arrivé six mois après nous; sa terre était en face de l'église actuelle; il tenait un magasin général, ce qui accommodait les colons. Ensuite William Harvey, Xavier Angers; Georges Monger est arrivé quelques mois après nous; Henry Fortin était bâti dans les côtes et Jean-Baptiste Lessard, deux beaux-frères voisins, ensuite Alfred Simard et nous, nous avons demeuré cinq ans ensemble. Le rang 6 n'était pas habité.

A l'entrée du rang 5 du côté de Saint-Coeur-de-Marie ça a été habité plusieurs années avant qu'on aille y habiter. Il y avait Zéphirin Néron et Euchariste Néron, deux frères, et Alphonse Bolduc. Je ne peux pas me rappeler s'il y en avait d'autres. C'est là que le défrichement a commencé.

30.- Dans le rang 3 il y avait aussi quelques familles dont j'ignore les noms. Quand nous sommes arrivés les gens des paroisses environnantes achetaient des lots du gouvernement et ils y travaillaient un peu pendant deux, trois ou quatre ans, puis ils les revendaient.

31.- La première église a brûlé en 1917 ou 1918 en janvier. Après cela M. le curé disait la messe dans son hangar, avec la permission de l'évêque. Le premier presbytère a été bâti par un M. Juneau, un raconteur d'histoires. (4). Ce presbytère a brûlé en 1940, du temps de M. le curé Bergeron. Il a demandé aux Fermières de lui organiser un bazar; j'ai été nommée présidente pour cette organisation. Il nous avait dit: "Si vous me donnez \$1,000 net je serai content"; nous lui avons remis \$1,600. Il était très content; moi j'étais bien fatiguée quand tout a été terminé, mais j'étais heureuse, parce que j'avais accompli une bonne oeuvre. Les paroissiens ont été très généreux. Le midi, pendant que mes compagnes allaient prendre leur dîner chez elles, moi je montais à l'église

faire mon chemin de croix pour la réussite de notre bazar. Cela je ne le disais pas à mes compagnes. Nous étions installées dans la sacristie et nous avons une grande tente dans le chœur à côté de l'église.

32.- M. le curé Simard a demeuré 16 ans. Il a été remplacé par M. Léonce Boivin, qui est devenu Mgr Boivin, pendant 6 mois. Ensuite ce fut M. Eugène Grenon, puis M. le curé (Elzéar) Bergeron y a été 18 ans; il est parti en 1947.

Lorsque l'église s'est bâti il y eut plusieurs requêtes auprès de Mgr Labrecque. Il y en avait qui voulaient l'avoir au rang 3, d'autres de l'autre côté de la montagne, c'est-à-dire à l'entrée du rang 5. Monseigneur leur a dit: "Elle est marquée là et elle va y rester".

33.- Comme dans bien des paroisses, il y a eu des incendies, vers 1940 à 1942. Un jour qu'il ventait très fort du nord-ouest et que la température était belle, c'était dans le mois de juin, les gens nettoyaient le tour des bâtisses; alors la grange de M. le curé a pris en feu et elle a brûlé; ensuite le feu s'est transporté chez Arthur Girard et a tout brûlé, ensuite chez Jos Coulombe et a brûlé sa grange et son étable. Le feu prenait chez Georges Monger, ils éteignaient à mesure. Alors M. Monger a dit à M. le curé: "C'est votre feu: faites ce qu'il y a à faire". M. le curé a pris son bréviaire et pendant qu'il priait le vent a tourné du nord et le feu s'est arrêté là.

34.- Il y avait aussi des corvées. Quand un paroissien se bâtissait tous allaient l'aider pour lever sa grange ou son étable ou pour couvrir en bardeau. Les femmes faisaient des bis de filage; les invités apportaient leur rouet et ça filait toute la journée. Le soir c'était une réjouissance: partie de cartes, chants, etc.

35.- Nous n'avions pas de médecin. Quand arrivait le temps de l'accouchement on allait chercher des sages-femmes; il y en avait deux à Alma, mesdames Grandmont et Lavoie. Il y avait un docteur à Alma et un à Saint-Coeur-de-Marie; pas besoin de vous dire qu'ils étaient toujours partis. Nous étions très courageuses.

36.- Le premier bureau de poste au village a été tenu par M. Louis Bergeron.

Dans ce temps-là on se débrouillait seul. Nous n'avions aucun secours. Tout se faisait à la maison. Mon mari posait les fers à son cheval; si quelque chose se brisait c'était réparé à la maison. La première boutique de forge a été celle de M. Daniel Blackburn.

Quant à moi, étant jeune et ne sachant rien faire, j'allais demander des conseils à madame Georges Monger. On s'était connues à Hébertville Station. Elle m'expliquait comment filer de la laine et je vous assure que la première laine que j'ai filée était bonne. C'est elle aussi qui m'a montré à tisser. La première fois c'était des ouvrages que je n'avais jamais faits, mais je voulais apprendre et je suis venue à me débrouiller. J'ai commencé à faire des couvertes de catalognes. Dans ce temps-là on

4. Certaines ont été citées dans SAGUENAYENSIA: mars 1960, mai et septembre 1963.



### Au tissage

ne jetait par le vieux, on ramassait tout; le coton on le déchirait par lisières pour le tisser en couvertes de catalognes, qui étaient durables. Les vieilles flanelles, les vieux bas, on les échiffait, on barratait ces échiffes jusqu'à les rendre filables, on les cardait à la main et on les filait ensuite; mais comme cette laine était très courte elle était difficile à filer; on la faisait plus grosse et on en tissait des couvertes de laine qui duraient longtemps.

J'aillais aux champs aider mon mari dans la saison des foins. J'ai aussi coupé du grain à la faucille.

37.- Bien des choses ont changé depuis 1907. Nous étions heureux de rendre service; nous ne pensions pas à nous faire payer. En 1968 on ne peut plus demander un enfant pour faire une commission sans avoir l'argent pour le payer.

(5) Madame Johnny Simard, Eugénie Pednaud, fille de Louis Pednaud "le sourd", est décédée le 24 décembre 1973 à l'âge de 81 ans.



les **"PRIX  
CHAMPION"**

*...ça cé du vrai!*

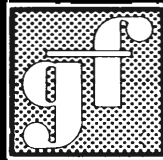
**provigain**





l'imprimerie  
**LE PROGRÈS**  
 DU SAGUENAY LIMITÉE  
 316, AVENUE LABRECQUE – CHICOUTIMI – TEL.: 545-4474

**TOUT CE QUI S'IMPRIME  
 NOUS L'IMPRIMONS**



**gagnon**  
 FRÈRES

Hommages de

**LEMIEUX  
 & PEDNEAULT LTEE**

23 EST, RACINE

CHICOUTIMI

Hommages de la



52 - 2e RUE

PORT-ALFRED



**lessard**  
 EN BAS DE LA CÔTE LTÉE

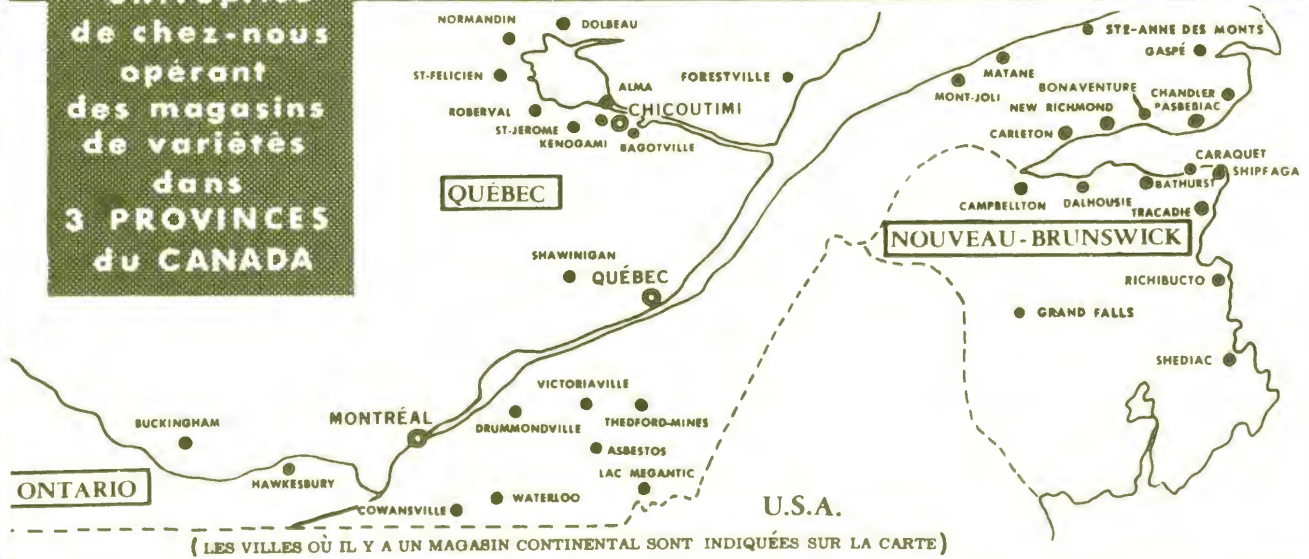
Angle Morin et Racine  
 Chicoutimi

*Aux personnes qui désireraient se procurer la collection complète de la revue SAGUENAYENSIA,  
 nous signalons que nous pouvons encore disposer d'un certain nombre de séries.*



une  
entreprise  
de chez-nous  
opérant  
des magasins  
de variétés  
dans  
3 PROVINCES  
du CANADA

# LES MAGASINS CONTINENTAL LTÉE



## TRANSPORT GENERAL

Au service du public depuis 1930



**TREMBLAY  
EXPRESS**  
LIMITEE

ENTREPOSAGE DEMENAGEMENT

JONQUIERE - 547-2141

Hommage d'une Industrie Régionale

## Hommage de la Compagnie Price



*Le THOR, 140 sur 46 pieds, construit à Québec, en service au Saguenay de 1880 à vers 1905, fut le plus puissant des remorqueurs de la Compagnie.*

Hommage de

# CKRS TELEVISION

4 ALMA

8 ROBERVAL



JONQUIERE

2 CHICOUTIMI

9 PORT ALFRED

RADIO  
RADIO  
RADIO  
RADIO  
RADIO

# 590 kc

# 10,000 watts